

MONTPELLIER

N° 42 Janvier 1982

votre ville

Journal d'information municipale



**Le nouveau conservatoire de musique
près de la cathédrale**



**Signature du contrat de solidarité
par le maire et le préfet en
présence de P. Mauroy**



**Centre de formation pour le football
de compétition :
Domaine de Grammont**



**Maison pour Tous Tastavin
(Mas Drevon - Lemasson -
Croix d'Argent)**

Sommaire

La Vie des Quartiers

- **Les Aubes, Pompignane, Saint-François**
 - **Gély, Chamberte, Pas du Loup, P. Valéry**
- p. 9 à 14

- Un contrat solidarité pour la mairie de Montpellier à l'occasion de la visite de P. Mauroy p. 2
- Le billet du maire p. 3
- De nouvelles réalisations pour une nouvelle année p. 4 à 7
- Des bibliothèques pour tous les Montpelliérains, près de chez eux p. 15
- Scolaire p. 16 et 17
- Associations, la parole est à vous p. 18
- Urbanisme : les villes méridionales p. 19
- Les décisions du Conseil municipal p. 20
- Portes ouvertes : venez visiter les installations de votre source : Le Lez p. 21
- Loisirs p. 22 et 23

Rencontres et discussions avec les associations et les quartiers à propos du budget 1982 de la ville

JOURS	HEURES	LIEUX	QUARTIERS				
Jeu 7/1/82	18h30	Salle de réunion de la résidence des Aubes 119, avenue Saint André de Novigens	Aubes Pompinière	Lundi 18/1/82	18h30	Maison pour Tous La Chamberte salle face à l'Eglise Notre Dame de la Paix	Chamberte Paul Valéry - Gély Figuerolles - Pas du Loup
Vend 8/1/82	18h30	Cinéma le Club près Eglise Sainte Bernadette	Boutonnet Plan des 4 Seigneurs Sainte Bernadette Jeu de Mail	Mercredi 20/1/82	18h30	Maison pour Tous La Paillade	Paillade Petit Bard - Celleneuve
Lundi 11/1/81	18h30	Salle Pétrarque	Centre Ville	Jeu 21/1/82	18h30	Salle Saint François	Saint François Carnot Strasbourg
Mercredi 13/1/82	18h30	Maison pour Tous Tastavin	Lemasson Croix d'Argent Tastavin Pedro de Luna	Vend 22/1/82	18h30	Maison pour Tous St-Martin	Saint-Martin Aiguerelles Cité Mion
				Vend 22/1/82	21h	Club 3 ^e âge Aiguelongue H.L.M. de la Justice	Aiguelongue Saint-Lazare Abattoirs

Le jour de la visite de M. le premier ministre à la mairie de Montpellier et en sa présence a été signé un contrat de solidarité

Entre
L'ETAT, représenté par M. le Préfet de la Région LANGUEDOC-ROUSSILLON, et la **VILLE de MONTPELLIER**, représentée par M. Georges FRECHE, Député-Maire de MONTPELLIER.



P. Mauroy est présenté par G. Frèche à la nombreuse assistance qui se presse dans la salle des rencontres de la mairie. Dans quelques instants, le contrat solidarité va être signé.

Le contrat est passé dans le cadre de la lutte en faveur de l'emploi et contre le chômage. Il a été précédé d'une large consultation des organisations syndicales ; un protocole d'accord annexé au présent contrat tient compte de cette consultation.

MESURES RELATIVES AU PERSONNEL DE LA VILLE DE MONTPELLIER

- 1° Diminution de la durée du travail hebdomadaire**
Confirmant la volonté manifestée en 1981 par la Municipalité de MONTPELLIER d'améliorer la situation des personnels communaux en réduisant au 1^{er} Octobre 1981 la durée du travail hebdomadaire de 40 H à 39 H, il est décidé ce qui suit :
La durée du travail hebdomadaire sera portée à 37 H 30 à compter du 1^{er} Septembre 1982, à 36 H à compter du 1^{er} Septembre 1983 et à 35 H à compter du 31 Décembre 1983.
- 2° Recrutements d'agents municipaux**
En compensation de la réduction horaire mentionnée ci-dessus, il est décidé que la ville de MONTPELLIER procédera au recrutement des agents nécessaires.
- 3° Amplitude d'ouverture des services**
L'organisation des services municipaux tiendra compte de la volonté de la Municipalité d'étendre l'accès aux services municipaux devant répondre aux besoins administratifs immédiats et permanents de la population (en particulier le samedi matin).
- 4° Aide aux départs anticipés**
Application immédiate de toutes les dispositions que le Gouvernement prendrait dans le cadre des prochaines ordonnances.
- 5° Travail à temps partiel**
Application des dispositions relatives au travail à temps partiel avec embauche correspondante.

Le contrat de solidarité est complété ce même 14 Décembre 1981 par un protocole d'accord signé par les cinq centrales syndicales présentes à la mairie.

MONTPELLIER, le 14 DECEMBRE 1981

Le DEPUTE-MAIRE de la VILLE de MONTPELLIER, G. FRECHE

Le DELEGUE au PERSONNEL, A. VEZINHET

Syndicat C.G.T., Syndicat C.F.D.T., Syndicat F. O., Syndicat C.G.C., Syndicat C.F.T.C.



G. Frèche, A. Vézinhét et les représentants des syndicats signent le protocole d'accord pour les employés municipaux.

Le billet du maire



EMPLOI : LA RELANCE ECONOMIQUE EST AMORCEE

Les signes de la relance, chacun peut les constater : la consommation des ménages a progressé en volume de 1 % au 3^e trimestre de 1981, les exportations françaises ont connu une forte croissance au cours de l'année. La production et les ventes d'automobiles ont progressé de 9 % en Novembre 81 pas rapport à 80.

En outre, ces signes ne semblent pas devoir être fugitifs. En effet, au cours de prochains mois, la consommation des ménages, soutenue par un accroissement sensible des revenus, devrait continuer à augmenter à un rythme proche de 4 % l'an.

De plus, la reconstitution des stocks devenant nécessaire, la demande des produits industriels continuera de croître.

Cette reprise de l'activité économique ne doit rien à la chance. Elle est le résultat de la politique économique et sociale menée par le Gouvernement de Pierre MAUROY.

En effet, celui-ci a favorisé la relance en augmentant le pouvoir d'achat des plus démunis, prouvant ainsi que justice sociale et croissance économique sont non seulement compatibles, mais nécessaires l'une à l'autre.

En augmentant de 50 % sur deux ans les allocations familiales, en portant à 2000 F par mois les allocations « vieillesse » et « handicapés », en majorant les allocations de logement, le Gouvernement de Pierre MAUROY aura redistribué 27 milliards entre Juin 1981 et Décembre 1982. Les majorations exceptionnelles du SMIC et le rééquilibrage de la fiscalité directe en faveur des familles les plus modestes vont également dans ce sens.

Mais restent deux sujets d'interrogation particulièrement importants : Y aura-t-il également relance de l'investissement ? Arrivera-t-on ainsi à freiner le chômage ?

Il ne fait pas de doute que l'investissement en logements, la construction d'ouvrages publics seront bientôt stimulés par l'engagement des crédits prévus au Collectif Budgétaire (voté en Juillet 1981) et dans la loi des finances pour 1982. En revanche, la reprise de l'investissement productif est moins assurée. Il semble cependant que l'hypothèse retenue par le budget économique pour 1982, une augmentation de 3 % en termes réels, soit probable.

Après la forte baisse de 1981 (-4,5 %), cet espoir n'est nullement déraisonnable. Il se fonde sur la perception qu'auraient les entreprises de marchés plus fermes, sur la nécessité d'un effort accru de modernisation, encouragé par la loi des finances pour 1982 (prévoyant une augmentation de 50 % des aides à l'industrie) et sur l'amélioration des résultats financiers rendue possible par la stabilité du taux de pression fiscale, la modération des charges sociales, la baisse des taux d'intérêt et le ralentissement des prix à l'importation.

La reprise est encore trop récente et trop modérée, en moyenne, pour que les entreprises aient toutes retrouvé un taux normal d'utilisation de leur capacité de production : d'abord, d'une part, le chômage partiel -important- pourra disparaître et, d'autre part, les installations qui tournent actuellement au ralenti retrouveront leur cadence normale.

Ce sera seulement après que des embauches « nettes » effectives interviendront. Ainsi plusieurs mois s'écouleront entre la manifestation des premiers signes de reprise et une réelle amélioration de la situation de l'emploi. C'est dire l'importance du plan gouvernemental de lutte pour l'emploi qui s'attaque aux deux racines du chômage. A la crise de la production, il répond en stimulant la croissance. Aux mutations sociales il répond par un nouveau partage du travail.

Les premiers signes se manifestent à Montpellier avec l'arrivée des activités GRI, Spinoza Systems, Inter-techniques et d'autres qui créeront environ 1200 emplois en 1982-1983.

Georges Frèche
Député-maire



Table ronde sur la venue des travailleurs d'Eurocéral à la mairie avec les administrateurs, les syndicats, la presse.



bureau d'études pour l'urbanisme et l'équipement de la région méditerranéenne

BETEREM

INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION

Montpellier : « le villeneuve »,
Av. villeneuve d'angoulême, 34100
Tél. : (67) 42.66.00

62 052

Entreprise Générale et travaux publics

s.a.r.l.
BATIMA
J.C. SANCHEZ (Gérant)

Rue des Combes
34570 SAUSSAN
Tél. : 42.61.03 - 55.40.51

TERRASSEMENT
BETON ARME
PLATERIE
CARRELAGE
RAVALEMENTS
DE FAÇADES

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

C.F.P.C. : UN NOUVEAU BATIMENT POUR ABRITER UN ESPRIT NOUVEAU

Inauguration du Centre Polyvalent de MONTPELLIER : le 23 NOVEMBRE 1981

Accueilli par Monsieur Georges FRECHE, Député-Maire de MONTPELLIER et Délégué Interdépartemental du C.F.P.C. pour le LANGUEDOC-ROUSSILLON, Monsieur Pierre SCHIELE, Président du C.F.P.C. a procédé le 23 novembre 1981, à l'inauguration du Centre Polyvalent de MONTPELLIER en présence de nombreuses personnalités du Département et de la Région.

Situé au 337, rue des Apothicaires à MONTPELLIER, ce bâtiment core, couleur du paysage, constitue une des opérations importantes et décentralisées entreprises, s'inscrivant dans le plan quinquennal adopté par le Conseil d'Administration, les 26 et 27 juin 1979.

Au cours de leurs interventions, — Monsieur MICHEL, Architecte, résume très rapidement l'économie du projet réalisé, Monsieur CHAPPOTIN, Délégué Départemental du C.F.P.C. pour l'HERAULT, présente les excuses de Monsieur le Président du Conseil Général de l'HERAULT et indique que le Département de l'HERAULT a accordé une subvention d'investissement de 500 000 F.

— Monsieur DAUPHAS, Vice-Président du C.F.P.C., au nom de tous les personnels, signale tout particulièrement l'effort consenti par le Conseil d'Administration du C.F.P.C. pour doter les Délégations Régionales d'instruments permettant de mettre en œuvre à la fois, la formation, le recrutement et le perfectionnement de l'ensemble des personnels des communes et de leurs Etablissements Publics.

— Monsieur SAPEDE, Sous Préfet, représentant Monsieur le Préfet de la Région LANGUEDOC-ROUSSILLON, rappelle que l'Etat a participé au financement de l'opération par l'octroi d'une subvention de 2 500 000 F, et que le financement de cet investissement revêt un caractère particulièrement exemplaire en ce sens que :

- la Caisse des Dépôts et Consignations par le biais de la Caisse Nationale d'Épargne, a accordé un emprunt de 7 500 000 F.
- l'Etat a accordé une subvention de 2 500 000 F.
- l'Etablissement Public Régional du LANGUEDOC-ROUSSILLON a accordé une subvention de 860 000 F.

— Monsieur FRECHE, Délégué Interdépartemental du C.F.P.C., souligne que la présente réalisation a été rendue possible par une décision du Conseil Municipal en date du 28 juin 1978, portant cession gratuite de la parcelle au C.F.P.C. Par la nouvelle décision du 5 octobre 1981, le Conseil Municipal vient céder gratuitement la parcelle d'une superficie de 83 ares environ. Sur cette parcelle sera implanté le complexe de la deuxième tranche qui comprendra :

- une unité pédagogique complémentaire de 4 classes de 40 élèves et de 4 classes de 20 élèves,
- un ensemble d'hébergement comptant 52 chambres,
- une cuisine,
- une cafétéria.



De gauche à droite :
• Monsieur André RANCEL, Délégué Départemental du C.F.P.C. pour le Département du GARD, Maire d'UZÈS,
• Monsieur Philippe CHAPPOTIN, Délégué Départemental du C.F.P.C. pour le Département de l'HERAULT, Maire de FRONTIGNAN,
• Monsieur Pierre SCHIELE, Président du C.F.P.C. Sénateur-Maire de THANN,
• Monsieur Georges FRECHE, Délégué Interdépartemental du C.F.P.C. pour la Région du LANGUEDOC-ROUSSILLON, Député-Maire de MONTPELLIER,
• Monsieur Marcel VIDAL, Sénateur-Maire de CLERMONT-L'HERAULT.

LE JEU DE BOULES D'ANTIGONE

Le jeu de Boules d'Antigone est situé au fond du parc de Villodève, là où les arbres feront ombrages aux heures chaudes de l'été au bord du terrain. Depuis son arrivée à la mairie la municipalité s'efforce de dater tous les quartiers d'espaces verts et de terrains de sport et de jeu aménagés.

A Antigone au bord du jeu de boules des bancs ont été placés. Le terrain lui-même délimité et nivellé recouvert d'une épaisseur de 0,10 cm de recoupe de Pignan. Il représente une surface de 800 m² et constituera, dès le froid disparu un lieu de rencontre privilégié pour les habitants du quartier (coût 72 000 F.).



L'unité pédagogique complémentaire permettra d'accroître la capacité de formation de la filière « Techniques Modernes de Gestion » (Informatique) qui ne représente actuellement en 1981 que 16% de l'activité globale de la Délégation du LANGUEDOC-ROUSSILLON. Il remercie tout particulièrement Monsieur le Président et le Conseil d'Administration du C.F.P.C. qui ont décidé de tels investissements, Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Président de l'Etablissement, Public Régional, Monsieur le Président du Conseil Général de l'HERAULT, de l'aide financière apportée.

— Monsieur SCHIELE, Président du C.F.P.C. remercie les personnalités présentes d'avoir contribué à la réalisation de cet ensemble immobilier et trace les grandes lignes des compétences acquises qu'il recevra ultérieurement.

UNE MISSION REGIONALE.

Le ruban tricolore coupé, les quelques 200 invités pu franchir l'entrée du Bâtiment. Conçu pour laisser pénétrer le maximum de lumière, aménagé pour être agréable et fonctionnel, l'intérieur de cet ensemble administratif et pédagogique séduit.

La Délégation Régionale du LANGUEDOC-ROUSSILLON et la Délégation Départementale de l'HERAULT qui se partagent salle de réunions et bureaux se sont déjà installés dans un corps du bâtiment, d'où s'exhale le parfum du neuf.

Les trois autres « corps » sont réservés à l'enseignement. Cinq salles, dont une peut accueillir 160 élèves à la fois, d'une capacité globale de 320 places auxquelles s'ajoute une salle équipée pour l'enseignement du dessin, seront dans l'avenir le cadre des actions de formation de la Délégation, le pôle d'attraction de quelques 21 000 agents communaux de la Région issus de 1 539 communes.

Les chiffres parlent pour la Délégation : 3 116 agents communaux ont bénéficié de près de 50 000 heures de formation/stagiaires, soit 14% des agents du LANGUEDOC-ROUSSILLON (la moyenne nationale est de 13%) en 1980.

Quant à l'année 1981, le bilan d'activité arrêté au 1er octobre 1981, témoigne d'une nette progression de l'activité.

• NOMBRE D'AUDITEURS.....	3 795
- Préformation.....	1 156
- Perfectionnement.....	2 639
• NOMBRE D'HEURES FORMATION.....	6 336
- Préformation.....	3 043
- Perfectionnement.....	3 293
• NOMBRE D'HEURES FORMATION/STAGIAIRES.....	149 038
- Préformation.....	90 124
- Perfectionnement.....	58 914

Le nombre d'agents s'élève à 3 795 qui ont reçu 58 914 heures de formation/stagiaires, ce qui représente 18% des agents du LANGUEDOC-ROUSSILLON.

UNE MISSION NATIONALE.

Ce centre polyvalent a aussi une compétence spécifique : la formation et le perfectionnement des agents communaux en matière d'informatique.

La création d'un tel établissement confortera l'image « centre informatique » de la ville ce dont se réjouit le Délégué Régional, Député-Maire de MONTPELLIER, Monsieur FRECHE.

L'activité du centre en matière informatique :

ANNEE	Nbre de STAGES	Nbre de STAGIAIRES	Nbre d'HEURES DE FORMATION/STAGIAIRES
1980	23	290	8 000
1981	27	350	9 800

Toutes les catégories de communes ont été concernées par les stages de formation avec toute fois, une pointe pour les villes moyennes (40 - 80 000 habitants).

En 1982, le centre est appelé à connaître un nouvel essor. Un outil a été créé, comme l'a souligné Monsieur DAUPHAS, Vice-Président du C.F.P.C. pour permettre le développement de la formation des personnels locaux, dans un cadre décentralisé.

UN FINANCEMENT EXEMPLAIRE.

« Chaque opération immobilière a son histoire, mais celle de MONTPELLIER revêt un caractère symbolique. Que de chemins parcourus et d'obstacles franchis depuis la décision du Conseil d'Administration en 1977 d'implanter à MONTPELLIER le premier établissement à aire nationale » expliquait Monsieur SCHIELE, Président du C.F.P.C.

Il convient de s'arrêter sur le financement même de l'opération. MONTPELLIER a bénéficié d'une subvention de l'Etat d'un montant de 2,5 M. de francs, seule et unique contribution de l'Etat à la Formation des agents communaux depuis la création du C.F.P.C.

L'Etablissement Public Régional ainsi que le Conseil Général de l'HERAULT représenté par Monsieur CHAPPOTIN, Délégué Départemental du C.F.P.C. ont également contribué à l'effort du Centre.

Toute cette opération a pour point de départ la cession gratuite au C.F.P.C. de terrains par la ville de MONTPELLIER. Une deuxième tranche de l'opération comprenant des locaux d'hébergement et d'autres locaux d'enseignement est prévue.

DISSEMINER LES OUTILS DE FORMATION SUR TOUT LE TERRITOIRE.

L'ensemble des personnels informaticiens et non informaticiens des communes viendra à MONTPELLIER, pour s'initier, se perfectionner, échanger des expériences.

Cette réalisation constitue le premier maillon d'une chaîne, un des points d'ancrage du C.F.P.C. dans le sol régional. Demain, a précisé le Président du C.F.P.C. d'autres centres s'ouvriront. La pierre fait vivre l'esprit et les bâtiments constituent autant de creusets pour permettre aux communes de disposer d'un personnel qualifié et efficace au service de la population et autant de lieux où éclate l'action du C.F.P.C. au plus près des intéressés.

Inauguration du Centre de formation du football

L'accès en première division de Montpellier-La-Paillade, l'aide apportée par la municipalité à cette entreprise, l'équipement du stade de la Mosson (à propos, la tribune de presse va enfin être isolée du vent), c'était une première étape. Dans le cadre de la poursuite de cette politique de promotion du sport en général et du football en particulier a été inauguré le samedi 5 décembre au domaine de GRAMMONT, route de MAUGUIO le centre de formation du football dont les 12 premiers utilisateurs ont déjà pris possession.

Douze espoirs

Deux séances d'entraînement tous les jours, un enseignement théorique et des instructeurs permanents, c'est enfin une chance réelle de faire du football leur métier qui est donnée à ces jeunes. Douze donc qui viennent de Montpellier mais aussi de sa Région et qui au bout de deux ans passeront un C.A.P. des métiers du football. Nombreux sont ceux qui se sont déplacés pour ce baptême chargé d'espoir qui rationalise l'effort amorcé. Outre les représentants de la municipalité réunis autour de G. Frèche, Pierre Peraldi, adjoint aux sports, Y. Velay supporter de La Paillade, on reconnaissait Louis Nicollin bien sûr auquel le maire n'a pas manqué de confirmer le soutien de la municipalité et l'augmentation de la subvention accordée à Montpellier La Paillade, le docteur Fourcade, président de la ligue du Languedoc-Roussillon, M. Bouillier, président de la commission des sports au conseil général. Les supporters de La Paillade sans qui cette manifestation aurait pu ne jamais avoir lieu, les jeunes aussi étaient là.



Jacques Roseau (à gauche), Pierre PERALDI (adjoint aux sports) et Georges FRECHE représentaient notamment la ville qui a investi 370 000 F dans l'opération.

Janvier 1982 : une nouvelle ludothèque à la Maison pour Tous St-Martin

L'association « Jouons en Ludothèques » a ouvert il y a bientôt 2 ans une ludothèque à la maison pour tous de la Guirlande (celle-ci attend la fin des travaux pour reprendre ses activités).

Si cette initiative a fait sourire quelques adultes, elle a rapidement remporté un vif succès auprès des enfants.

La municipalité l'a pris en compte et a accordé 2 postes aux ludothécaires, ce qui permet l'ouverture d'une deuxième ludothèque à la Maison pour Tous St-Martin en janvier 1982.

A la ludothèque, les enfants peuvent venir jouer sur place, seuls ou avec d'autres enfants ou adultes, emprunter des jouets comme les livres dans une bibliothèque, créer leurs propres jeux... la ludothèque est un lieu d'accueil pour tous : écoles, maisons d'enfants, clubs du 3^e âge...

Horaires d'ouverture au public :	
mercredi 10 h - 12 h	Pour tout contact Brigitte Ludothèque St-Martin Rue des Razeteurs, Montpellier Tél. : 65.32.70
vendredi 17 h - 19 h	



Raymond DUGRAND, à droite, adjoint à l'urbanisme a pris en main l'équipement de la ville pour les handicapés.



Louis Nicollin se félicite de l'esprit d'entreprise de la municipalité qui continue à soutenir efficacement l'équipe des Montpellieréens.

Un investissement digne d'une cité du football

Tous ont visité les nouveaux locaux adossés à la Chapelle. Ils pourront accueillir jusqu'à 18 jeunes gens sûrs de leur vocation. C'était un gros investissement. Il a coûté 370 000 F à la ville qui a entièrement financé le projet. Les locaux pré-existants étaient en effet en très mauvais état.

A l'intérieur même de la mise en place d'installations sanitaires, la réfection des circuits électriques, les peintures ont nécessité de grosses dépenses et à l'extérieur la toiture a du être refaite.

Des compétences incontestables au service des jeunes

Depuis son ouverture le centre fonctionne avec l'encadrement prévu initialement. - l'enseignement est donné par 32 techniciens diplômés, - un animateur conseiller, est chargé de la formation générale et de l'enseignement, - un professeur donne trois fois par semaine des cours de culture générale, - un entraîneur instructeur, deux entraîneurs, complètent le pool. En attendant l'installation d'un Centre Médical en projet au Domaine de Grammont, un Médecin Titulaire attaché à la médecine sportive les suit régulièrement. Quant aux jeunes footballeurs, ils sont assimilés à des salariés, hébergés et nourris au centre.

Avec en plus un projet de nouveau stade, Montpellier confirme sa position durement conquise de grande ville du football. C'est maintenant à nos jeunes de jouer !

Une cité digne de ce nom s'équipe pour faciliter la vie des handicapés

Le lundi 14 décembre s'est tenue à la mairie une CONFERENCE de PRESSE des élus sur la politique Municipale d'insertion des Personnes Handicapées.

Depuis le 1^{er} octobre dernier, la Direction en a été confiée à M. Vincent MICHEL, qui milite depuis plus de dix ans pour une véritable insertion sociale de ces personnes.

Cette décision, si elle est intervenue au cours de l'année internationale des personnes handicapées, s'inscrit d'avantage dans le cadre d'une démarche propre à la municipalité de MONTPELLIER, que dans celui d'un événement qui risque, malheureusement, d'être vite oublié.

En 1977, lors de l'installation à la mairie, il s'agissait en tout premier lieu de rattraper un retard important en matière d'équipement pour les personnes handicapées. La Ville s'est donc attaquée à cette tâche. Dans le domaine de la voirie, réalisation de bateaux nombreux plans inclinés afin de rendre la cité plus accessible aux personnes à mobilité réduite, l'instauration d'une concertation permanente avec les associations de la Ville, car malgré d'incontestables progrès, il reste encore beaucoup à faire.

Action décisive en matière de transport, avec l'aide importante accordée au G.I.H.P. (200.000 F en 1981). Grâce à cet appui de la Ville, les handicapés physiques disposent désormais d'un service transport efficace, bien structuré et parfaitement adapté à leurs besoins.

PRESENTATION des PROJETS 1982

- Création, en collaboration avec le Bureau d'Action Sociale d'un service S.O.S. aide temporaire. Il permettra d'utiliser les services de tous ceux qui se proposent d'aider même de façon modeste, les personnes handicapées. Il ne s'agit pas de la mise en place d'une structure d'auxiliaires de vie. Nous voulons seulement pouvoir rendre des services concrets et ponctuels à des personnes n'ayant pas besoin de l'aide constante d'une tierce personne ou se trouvant dans la nécessité de relayer pour quelques temps seulement le tra-

Inauguration du four solaire de Grammont

Energies nouvelles :

la municipalité se lance dans les applications.

La création des vestiaires sanitaires de l'Ecole Municipale de GRAMMONT, nécessite la production d'eau chaude sanitaire, pour l'alimentation de blocs douches répartis en cellules - douches vestiaires joueurs et arbiters.

consommation d'énergie.

La situation géographique de GRAMMONT exclue l'utilisation du gaz comme source d'énergie pour la production d'eau chaude.

L'utilisation du fuel n'a pu être recherchée, du fait de la création d'une chaufferie non adaptée à la fréquence d'utilisation des locaux.

L'énergie électrique, très modulable dans son utilisation a été privilégiée. Il ne restait plus qu'au concepteur, Service Etudes Architecture de la Ville - de mettre en œuvre, sur le site, tenant compte des vents, de l'ensoleillement et des reliefs environnants, l'équipement solaire adapté aux besoins recherchés.



Yves Lariou, adjoint aux espaces verts (à gauche), G. Frèche, P. Peraldi adjoint aux sports, J. Roman directeur des services techniques lors de l'inauguration des vestiaires du complexe sportif de Grammont et de la tour solaire qui permet de les chauffer avec un minimum de frais - Grammont avec ses terrains de sports équipés, peut recevoir un grand nombre de scolaires en même temps. La réalisation de vestiaires équipés de sanitaires et chauffés devenait une nécessité que la municipalité a eu à cœur de réaliser au moment même où a été inauguré le centre de formation pour le football sur ce même terrain, qui fait de Grammont le premier complexe sportif de Montpellier.

Données techniques

La structure de tour solaire par rapport à la mise en place de capteurs au sol ou sur la couverture est plus rentable dans ce cas.

I - SUPPORT

L'utilisation de 4.500 l/jour en moyenne d'eau chaude nécessite la mise en place de 40m² de capteurs à eau. L'ossature, support des capteurs est constituée d'une infrastructure métallique. La mise en place des capteurs s'effectue entre 4 et 12 m de hauteur par rapport au sol du patio, hauteur calculée en fonction des zones d'ombre des bâtiments environnants. Elle a un poids de 7 tonnes.

II - LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE

La température de distinction est de 30°C.

A/ Raccordement hydraulique des capteurs

Les 40m² de capteurs composés de 60 éléments, répartis sur la structure porteuse sont praxus raccordés hydrauliquement sur une ceinture de tube réalisée suivant le principe de la boucle de tickelman.

B/ Régulation

a) Production d'eau chaude solaire

La circulation d'eau dans les capteurs sera assurée à une régulation telle que définie ci-dessous.

Un régulateur différentiel R1 (voir schéma) comparera la température S1 à la sortie des capteurs à la température S2 de l'eau dans le ballon de stockage.

Si S1 est plus grand que S2, R1 commandera la mise en route de la pompe de circulation P1, et la maintiendra en fonctionnement par une temporisation pendant tout le temps nécessaire à l'homogénéisation de la température dans le circuit capteur.

Une seconde temporisation enclenchera la pompe de charge du ballon P2 une fois que le circuit capteurs est en température.

b) Régulation puisage

Le puisage doit se faire à température constante, et il est intéressant de pouvoir utiliser au maximum les réserves solaires. C'est pourquoi, l'alimentation du ballon d'appoint électrique se fera par de l'eau ayant au préalable transité par le ballon de stockage solaire.

Cet ensemble sera asservi à une régulation R2.

Une seconde S3 contrôle la température de départ de l'eau chaude sanitaire. Si cette température est inférieure à la température affichée sur le régulateur R2, celui-ci commande l'ouverture de la voie 1 de la vanne de régulation afin que le puisage se fasse à travers le ballon électrique qui lui sera maintenu constamment en température.

Un mitigeur placé en aval de la sonde S3 distribuera l'eau chaude vers les sanitaires à une température de stockage.

III - LA NOTION D'ECONOMIE

Données de production

• Consommation annuelle pour une utilisation journalière de 4.500 litres d'eau : 50.000 kW.

• Energie utile solaire récupérée par an : 26.000 kW.

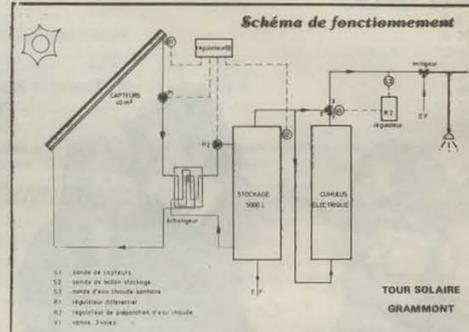
• taux de couverture : 52 %.

Le Coût

Le surcoût de la mise en œuvre de cet équipement solaire est de : 140.000 F se décomposant comme suit : 95.000 F : capteurs solaires; régulation; stockage et pompes 45.000 F : la structure.

L'amortissement

Sur les bases d'utilisation définies (4.500 l/jour), l'amortissement calculé ressort à 15 ans. Dans le cas d'une utilisation intense, le temps de retour serait réduit.



Borias des Clapas

La ferme pédagogique dont que nous vous avons présenté dans le dernier numéro de « Montpellier Votre Ville », a été inaugurée le 17 décembre. André Vezinhet, délégué de Parc zoologique, plante le petit arbre symbolique puisque outre la connaissance des animaux, les enfants (la ferme pédagogique va être incessamment ouverte aux scolaires) vont pouvoir aussi « cultiver leur jardin ». Sur notre photo de gauche à droite : MM. Lévy, Antonini, Roseau, Vezinhet, Frèche et Dugrand.



Je donne un jouet

Succès pour l'opération « Je donne un jouet ». Les petits montpelliérains sont venus en foule toute la journée du 12 décembre, déposer des jouets pour que d'autres enfants comme eux aient un Noël.

Collectés sous l'égide de la municipalité avec le concours du journal de Montpellier et de Radio 5, les jouets ont été distribués par le Centre Municipal d'Action Sociale.



Maison pour Tous et Parc Tastavin

L'amélioration de la vie sociale et culturelle est la base des préoccupations de la Municipalité depuis 1977.

Elle s'était engagée dans un programme municipal à proposer une animation de quartier digne de ce nom et à créer des Maisons pour Tous.

C'est ainsi qu'ont été créés :

- La Maison pour tous de la Paillade,
- La Maison pour tous de la Guirlande,
- La Maison pour tous Joseph Ricome,
- Dernièrement a été inaugurée la Maison pour tous Saint-Martin,
- Aujourd'hui s'ouvrent les portes de la maison pour tous TASTAVIN.

Cette 4^e maison pour tous constitue le centre de l'ensemble TASTAVIN :

- Tout autour des espaces verts aménagés pour le public,
- un ensemble aménagement sportif,
- une aire de fête,
- un marché de plein air,

créeront un véritable centre de vie dans un quartier qui jusqu'ici était bien vide d'animation.

Bientôt les enfants de l'Ecole Lantissargues pourront profiter des aménagements du Plateau d'Education Physique et Sportif, bientôt les fêtes de quartier se dérouleront sur l'aire principalement aménagée à cet effet, bientôt le marché en plein air animera régulièrement l'Esplanade.

Tout cet ensemble de réalisations permettra de rendre la vie plus agréable dans ce quartier.

Les jeunes et moins jeunes trouveront dans cette Maison pour Tous dont la direction est assurée par M. Luc BRAEMER, un certain nombre d'activités qui débiteront début janvier.

Montpellier dispose désormais de quatre Maisons pour Tous.

Cette toute dernière, de par sa qualité devrait tout particulièrement favoriser le développement de cette partie de la ville.



Favoriser

le sport des jeunes

L'aménagement d'un plateau sportif d'une superficie de 1800m² environ et de 400m² de plantations destiné à l'usage du groupe scolaire du Lantissargues et des clubs sportifs également été réalisé.

Le P.E.P.S. est clôturé, grillagé, 2 tourniquets permettant le libre accès des installations aux enfants du quartier.

Les installations comprennent :

- pour les jeux de balle :
- 1 jeu de hand-ball 38 x 18 m
- 1 jeu de mini-basket 18 x 12 m
- 1 jeu de volley-ball 18 x 9 m
- pour l'athlétisme :
- 1 saut en longueur,
- 1 saut en hauteur,
- 1 mat de grimper.

Montant des travaux : 250.000,00 F

Cette réalisation a été entièrement financée par la Ville.

L'AMENAGEMENT DU PARC

L'aménagement du Parc Tastevin va permettre de créer une esplanade qui sera un lieu de promenade, de jeux et d'animation pour les habitants du quartier.

Il comprendra :

- une place revêtue de dalles ou de béton coloré d'une surface de 300 m² qui va être utilisée comme piste de danse ou pour toute autre fête de réunion en plein air.
- une aire de 700 m² sera traitée en revêtement spécial pour accueillir le marché forain du quartier qui occupera ainsi un emplacement bien central au sein du quartier.

Sous les platanes, une promenade de 800 m² sera réalisée en pavés de couleurs variées.

le reste de l'esplanade d'une surface de 1.800 m² sera un sol stabilisé.

Par ailleurs des plantations augmenteront l'ensemble et compléteront les magnifiques rangées d'arbres déjà plantées.

Des passages permettront d'accéder de l'Esplanade au parc public existant.

L'entrée par l'Avenue Pedro de Luna s'effectuera par un large trottoir d'une surface de 550 m² revêtue d'une chape d'asphalte rouge.

L'ensemble de ces aménagements sera réalisé pour une dépenses totale de 900.000 F.

safer
LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67) 58.01.11 +
Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

les économies d'ENERGIE
C'est aussi **FINOU S.A.**
pour tous travaux de
**CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE ZINGUERIE**
Service de dépannage rapide
Tél : 92.17.19
Répondeur automatique après 17 h
4, rue Bernard de Tréviens
Montpellier
Credit confort U.C.B. jusqu'à 75.000 F

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
FERRONNERIE
MENUISERIE
METALLIQUE
CLOTURES
S.A.E.G
SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant: Chr. ZAPATA
Tél. 92.02.85

RÉVOLUTION = ÉVOLUTION
Départeur électronique Niagara
Le démarreur électronique Niagara suggère à l'automobiliste d'eau avec des avantages considérables. Avec l'électronique plus de puissance sur l'eau adoucie.
Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. :
S.T.E. 8, av. du Pont Juvénal - Tél. : 65.75.10 - Montpellier

**A SAISIR CAUSE RETRAITE
A MONTPELLIER**
• SUPERETTE • TABACS • JOURNAUX •
• BAR • TABACS •
Bon emplacement - Bon rapport
ag cuiraudon immobilier
8, Boulevard Victor Hugo - Montpellier Tél : (67) 92.27.34

**PROTECTION
CONTRE LE VOL**
S.F.P.P.
« La Salicorne »
Autoroute de Carnon
34970 LATTES
Tél. 65.01.65
Installateur Agréé
par les Assurances
* * *
DEVIS GRATUIT
sans engagement
en téléphonant
au 65.01.65

CONCESSIONNAIRE
MAGIRUS DEUTZ
UNIC
IVECO
SO.L.V.I.
LE RIEUCOULON 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TELEPHONE (16.67) 42.60.88

bonna
Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants
colorés
Pour tout équipement public,
villas et particuliers.
Usine de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. (67) 70.21.30
Télex 490821

**Quincaillerie
de bâtiment**
OUTILLAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER
A VOTRE DISPOSITION
à la S.I.U. d'EXPLOITATION
Ets VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvénal Montpellier
Tél. : 65.79.62

ODD
ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BETON ARME
11, rue ANDRE MICHEL
34 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.62.38

E.A.T.T.
ENTREPRISE
D'AMENAGEMENTS de
TERRAINS et de TRAVAUX
Route de Lodève
34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.29.29
Terrassement
Voirie
Canalisations

90-114
CREDIT LYONNAIS
LA BANQUE DU FUTUR
VOTRE FUTURE BANQUE
CREDIT LYONNAIS
VOTRE PARTENAIRE

Centres d'information sur l'habitat de l'Hérault

Passage Lonjon

Tél. : 66.09.76 - Montpellier



Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 30
Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Vous qui cherchez un logement • en accession • en location

CONSULTEZ-NOUS

- sur vos droits (aide personnalisée au logement) (garantie dans les contrats)
- sur les logements disponibles à MONTPELLIER, BEZIERS et LUNEL

AVANT DE VOUS ENGAGER

Le Centre d'information sur l'habitat soutenu par l'Etat
Le Conseil Général de l'Hérault - les villes de Montpellier et Béziers
est à votre service

Ses conseillères vous renseigneront GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT

ANTENNE DE LUNEL

Tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 - Mairie de Lunel
Bureau n°1 - Tél. : 71.10.50

CENTRE DE BEZIERS

Tous les après-midi du mardi au vendredi - Rue du 4 Septembre
Tél. : 76.90.10

Indemnisation des rapatriés : Satisfaction

La Confédération du RECOURS, dont le porte-parole est Jacques ROSEAU, enregistre avec satisfaction le vote intervenu à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi relatif à la réinstallation des rapatriés et à l'indemnisation de leurs meubles meublants (120 000 familles concernées), d'autant que les amendements proposés par M. Gérard BAPT, rapporteur, et soutenus par MM. FRÈCHE, Jean-Michel BAYLET, SENÈS, donnent à ce projet de loi un caractère véritablement généreux.

Le RECOURS considère que les prochaines étapes, notamment la loi d'amnistie dont il fait une priorité, peuvent être abordées avec d'autant plus de sérénité que les premiers engagements du Président de la République ont été tenus et les problèmes sérieusement traités dans le cadre d'une loyale et efficace concertation avec le secrétaire d'Etat aux rapatriés, Raymond COURRIÈRE, et M^e RIBS, chargé de mission à la présidence de la République.

Le RECOURS se réjouit, par ailleurs, de la décision intervenue au cours du voyage de François MITTERRAND à Alger, apportant enfin une solution claire et définitive en faveur des Français d'Algérie résidant toujours en Algérie.

Le RECOURS tiendra un important congrès, en présence du Secrétaire d'Etat aux rapatriés et de MM. FORZY, LAQUIÈRE et KABERSELI, dirigeants nationaux, le 19 décembre prochain, à la Foire des expositions de Toulouse.

Ardemment soutenus par vos députés MM. Frèche, Senès et Bayou, voici les dispositions du projet de loi 485 voté par l'Assemblée nationale en décembre 1981, portant indemnisation des meubles meublants pour les rapatriés

Vous trouverez, ci-dessous, le titre 2 du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la réinstallation des rapatriés, présenté au nom de M. Pierre Mauroy, Premier Ministre, par M. Raymond Courrière, Secrétaire d'Etat chargé des Rapatriés.

Titre II

Meubles meublants

ARTICLE 10 :

Bénéficient d'un droit à une indemnité les personnes physiques qui ont été personnellement dépossédées de leurs meubles meublants d'usage courant et familial par suite d'événements politiques dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et qui, satisfaisant aux critères définis aux 2^e et 3^e de l'article 2 de la loi du 15 juillet 1970, remplissent les conditions suivantes :

- être majeur à la date du rapatriement, ou, pour les mineurs, être orphelin de père ou de mère à la même date ;
- avoir bénéficié en 1980 d'un revenu brut annuel inférieur à celui qui résulterait de l'application du salaire minimum interprofessionnel de croissance. Pour un ménage ou une personne ayant au moins un enfant à charge, le revenu brut maximum pris en considération est doublé.

ARTICLE 11 :

Cette indemnité accordée en supplément de celles qui résultent des textes antérieurs, échappe aux modalités de liquidation de celles-ci. Elle ne peut être attribuée aux personnes ayant bénéficié des dispositions de l'article 25 de la loi du 15 juillet 1970.

ARTICLE 12 :

Le droit prévu à l'article 10 est exclusivement attaché à la personne du titulaire. L'indemnité accordée est insaisissable.

ARTICLE 13 :

L'indemnité prévue par l'article 20 est fixée forfaitairement à 10 000 F pour un ménage, une personne veuve, une personne ayant au moins un enfant à charge et à 6 000 F dans les autres cas.

ARTICLE 14 :

Les demandes d'indemnité doivent, sous peine de forclusion, être présentées par les personnes visées à l'article 11 dans un délai d'un an suivant la publication de la présente loi.

ARTICLE 15 :

Un décret en Conseil d'Etat fixera les modalités d'application de la présente loi.

Fait à Paris, le 30 octobre 1981
Signé : Pierre MAUROY

Pour tout renseignement complémentaire, on peut écrire à M. Frèche, Député-Maire, Cabinet Parlementaire, Mairie de Montpellier, Le Polygone.

Georges FRÈCHE
Député-Maire

Membre du Groupe d'Études parlementaires
sur le problème des Rapatriés

La vie des quartiers

Gély • Chamberte • Paul Valéry • Pas du Loup • Estanove

Gély- Chamberte, Paul Valéry, Pas de Loup. Trop longtemps défavorisés et oubliés, ces quartiers réunissent pourtant dans plusieurs groupes d'immeubles plus ou moins récents et dans de vastes lotissements de villas, une importante fraction de la population montpelliéraine fort active.

La vie associative y est particulièrement développée, ce qui a toujours rendu la concertation entre notre municipalité et les habitants la plus efficace possible. Il n'est que de voir l'aisance avec laquelle s'est organisée la récente opération « quartiers propres » dont un des premiers bénéficiaires fut justement La Chamberte.

Peu à peu depuis 1976, des terrains de sports et des espaces verts ont été aménagés qui faisaient cruellement défaut auparavant et ce, tout spécialement pour les scolaires. Les difficultés de circulation les plus importantes se sont résorbées, des aménagements ont été réalisés dans les groupes scolaires, la vie associative, dans la mesure du possible a été aidée.

Demain la nouvelle cuisine centrale implantée sur la voie rapide qui dessert ces quartiers et permet une sortie aisée de la ville fournira avec son système en chaîne froide des repas sains et équilibrés à tous les restaurants scolaires de la ville. Demain Gély, La Chamberte, Le pas du Loup, Paul Valéry, ne seront plus les parents pauvres de Montpellier.



Inauguration au mois de Juin dernier du Parc Pivot, création d'un espace vert nécessaire aux jeux et au repos des habitants du quartier Pas-du-Loup et de leurs enfants.

Voie : 1979 dénivelé à La Chamberte 1981 échangeur de La Rocambale

VILLE DE MONTPELLIER
Quartier de La Chamberte
Aménagement d'un CARREFOUR
à NIVEAUX SÉPARÉS
Début des Travaux
Actif 1978
Fin des Travaux
Mars 1979
Coût de l'Opération
4.000.000^F

Cette rocade (avenue de la Liberté) est bien pratique, mais son aménagement rationnel n'était pas évident. Parmi les travaux effectués par les services de voirie et

d'assainissement - et par la même occasion par le service des eaux - on ne compte plus les goudronnages, élargissements, installations de matériel de signalisation pour les automobiles et les piétons. Mais les plus importants restent la création du dénivelé de la La Chamberte à un endroit qui était particulièrement dangereux, l'aménagement du carrefour de La Rocambale qui relie la route de Lavérune au faubourg

Figuerolles et enjambe la voie rapide.

De nombreux et importants travaux trop longtemps négligés ont été effectués sur la Croix de Figuerolles, rue Château Bon, l'avenue de la Liberté, la rue Guillaume de Nogaret, la rue de Figairas, le Boulevard P. Valéry, la rue du mas d'Estor etc...

R. Dugrand
Maire-Adjoint
à l'URBANISME



Avenue de la Liberté : Un carrefour à niveaux séparés a été aménagé pour desservir la Chamberte.



Carrefour de la Rocambale entre la route de Lavérune et Figuerolles, le nouvel échangeur enjambe l'avenue de la Liberté. Au fond à droite, la nouvelle cuisine centrale.



Travaux de voirie Rue du Lotissement du Mas d'Estor

Cartrans - Montpellier
Gare routière

12 Entreprises
à votre service

Abonnements mensuels
spectaculaires pour les
SALARIES

Renseignements à la
GARE ROUTIÈRE
Tél. : 92.01.43 305

Ent. Bedos et Fils
Plomberie - Sanitaire
Chauffage

Exposition permanente
de tout l'accessoire
pour salle de bain

27, rue de Verdun
Tél. : 58.43.67
MONTPELLIER

EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina

ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.

Direction Générale - Les Hauts de Mireval - 34840 MIREVAL

Tél. : 78.13.87

C.I.L.D.H.

Vous employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité interprofessionnel
du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements localisés réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service d'information constant pour tout problème juridique et technique concernant l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CEs SERVICES ONT ETE CREES
POUR VOUS
N'HEsITez PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

ENTREPRENEURS
ARTISANS - PARTICULIERS

SUPERBETON

BETON PRET A L'EMPLOI

CONSULTEZ-NOUS
75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production
- JUVIGNAC :
153, route de Lodève - 34990 JUVIGNAC
- VENDARGUES :
Z. I. RN 113 - 34740 VENDARGUES

Siège Social et Bureaux : 153, rue de
Lodève 34990 JUVIGNAC B.P. N°102

SUPERBETON :
QUALITE et SERVICE

E.G.C.C.P.

CONTRATS ENTRETIEN
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Chaîne gaz recommandé par GDF

EAU
GAZ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. BRUNO

Siège et Bureaux :
1028, av. de la Pompignane
34000 MONTPELLIER - Tél. : 72.48.08

La vie des quartiers

Gély • Chamberte • Paul Valéry • Pas du Loup • Estanove

Santé-Education : Favoriser la pratique du sport pour tous dès le plus jeune âge

Dans ces quartiers fortement urbanisés, la salubrité de la pratique sportive est une évidence que nul ne songera à contester. Dès 1978 un plateau d'éducation physique et sportive (P.E.P.S.), équipé « scolaire » indispensable, a été installé pour les enfants du quartier Estanove (57 000 F). Puis ce fut à « La Martelle » (227 600 F). En 1980 et 1981 le gymnase du lycée Mas-de-Tesse que fréquentent de nombreux écoliers de ces quartiers a été très complètement aménagé, des vestiaires y ont été construits. Un autre P.E.P.S. a été installé au groupe scolaire Paul-Valéry ainsi qu'à l'école Carnot. Ces plateaux d'éducation physique et sportive sont conçus pour la pratique de l'athlétisme en plein air, des jeux de ballon et de balle (hand, volley, tennis, foot, etc.), ils sont clôturés et dans la mesure du possible abrités du vent.

Enfin deux importantes réalisations sportives ont vu le jour au cours de ce mandat de notre municipalité : les terrains de sports Gély et Paul-Valéry. Les habitants de la cité Gély réclamaient depuis longtemps sans être entendus cette réalisation absolument nécessaire dans un quartier où les jeunes n'avaient que la rue pour se réunir. Un terrain entièrement éclairé et grillagé a donc été conçu pour eux dès l'arrivée de notre municipalité. A Paul-Valéry un autre terrain de football a été créé. Enfin, les vestiaires des terrains de football de la cité Gély et de l'Esplanade Paul-Valéry (vestiaires, douches, W-C) sont en cours de chantier et seront terminés avant la fin de l'hiver.

P. PERALDI
Maire adjoint aux Sports



Un des nombreux plateaux d'éducation physique et sportive implantés dans les quartiers à l'usage des écoliers. Ici au groupe scolaire « La Martelle ».



Dès 1980 le terrain de football du quartier Paul-Valéry est à la disposition des riverains.

Dans ces quartiers qui, il n'y a pas si longtemps étaient vraiment aux portes de la garrigue, l'urbanisation s'est faite galopante. La nécessité de création d'espaces verts s'est fait sentir, des jeux d'enfants ont été implantés au pied des grandes cités afin de créer des lieux protégés où les petits soient plus en sécurité. C'est le cas à la cité Gély et au Pas-du-Loup, et puis bien sûr l'aménagement du magnifique parc de la Guirlande au-

tour de la maison de quartier, parc qui était en friche, a été réalisé. Entièrement remis en état, jardiné, entretenu, il a été garni de jeux d'enfants, l'eau et l'électricité y ont été installées, et il est aujourd'hui un des plus beaux atouts de ce quartier. L'ensemble des travaux a coûté 550 000 F, ils ont ainsi créé un lieu de rencontre exceptionnel.

Plus loin vers la sortie de la ville près des immeubles Paul-Valéry et Pas-du-Loup,

le parc Pivrot a été aménagé en jardin public clôturé, et un escalier d'accès aux immeubles y a été construit. Enfin pour pallier la nudité de l'endroit, une esplanade paysagère est en cours de réalisation : C'est l'esplanade paysagère Paul-Valéry, une autre conception de l'aménagement de la cité qui joint l'utile à l'agréable.

Y. LARBIOU
Maire-adjoint aux espaces verts et cadre de vie

Espaces verts

Ci-dessous à gauche

Attractifs, réparés, éducatifs, les jeux d'enfants, ici ceux de la cité Gély, meublent les espaces verts.

à droite

Paul-Valéry. Au premier plan le terrain du futur Plateau d'Éducation physique et sportive. Derrière l'esplanade paysagère des immeubles Paul-Valéry en cours d'aménagement.



Entreprise Générale Bâtiment et Travaux Publics
CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES ET SCOLAIRES

Siège Social :
16, rue Dédouza
31029 TOULOUSE CEDEX

AGENCES :
Avenue du marché - Gare
34 MONTPELLIER
Tél. : 92.36.85
MAROC • ECEM • VENEZUELA

CARRIÈRES DE LA MADELINE S. A.

Tél. : BUREAU 42.42.60
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78

Chantier R. N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
ADRESSE POSTALE :
BOÎTE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

La grande banque Régionale qui prend la région au sérieux

siège social : 75, rue Paradis - 13006 Marseille
Agence : 7, bd Victor Hugo - 34000 Montpellier

La vie des quartiers

Gély • Chamberte • Paul Valéry • Pas du Loup • Estanove

Le mot du Conseiller Général

Madame, mademoiselle, monsieur,

Le 8^e canton de Montpellier, par le chiffre de sa population et ses 22 500 électrices et électeurs, se classe au tout premier rang parmi les 45 cantons de l'Hérault.

Depuis 1976 et 1977, c'est entre autres un canton qui bouge et bénéficie de très nombreux investissements publics.

Ceci est le résultat d'une action volontariste, d'un dialogue fructueux avec les habitants, les responsables des comités de quartier et les associations. C'est bien entendu aussi le fruit de la concertation entre les élus municipaux et le Conseil Général.

La lecture du présent numéro de « Montpellier votre ville » donne le détail de certaines réalisations, espaces verts, infrastructures sportives, socioculturelles, associatives, de voirie, etc.

En ces domaines les habitants de Figuerolles, Cité Gély, Les Violettes, La Chamberte, Roc-de-Pézenas, Pas-du-Loup, Valéry, Estanove, La Bouisse, L'Hermitage, la route de Lodève, la route de Lavérune, etc., peuvent constater chaque jour la réalité du changement.

Mais le 8^e canton c'est aussi son secteur rural et péri-urbain avec Lavérune, Saint-Jean-de-Védas, Pignan, Saussan, Fabrègues, Cournonterral, Cournonsec, Murviel-les-Montpellier, Saint-Georges-d'Orques, où fleurissent également les équipements collectifs. Et ce, après tant d'années de léthargie.

Ainsi les actions et financements municipaux à Montpellier et dans les 9 communes rurales du 8^e canton se conjuguent avec les investissements de l'assemblée départementale qui représente plus de 4 milliards de centimes pour le seul 8^e canton entre 1976 et 1981.

La solidarité entre la majorité de gauche du Conseil Général et celle de la municipalité de Montpellier a facilité, dans l'immense majorité des cas, l'étude, l'avancée, la conclusion de très intéressants dossiers.

Elle a également ouvert des perspectives prometteuses pour la défense de l'environnement, la politique foncière, l'accroissement des aides sociales économiques et culturelles.

Il reste toutefois beaucoup à faire, au niveau du 8^e canton de Montpellier et au niveau départemental.

Au niveau de la ville : J'ai fait part aux élus concernés des « points noirs » qui subsistent dans le domaine scolaire (nécessité de construire encore des infrastructures pour l'accueil et l'éducation), routier (modifications sur l'échangeur de Lavérune), voirie (il faut encore élargir et goudronner et s'efforcer de supprimer les carrefours qui demeurent dangereux, chemin des Chasseurs par exemple), culturel et associatif, enfin

sportif. Cette liste n'est pas exhaustive et déjà des assurances ont été données. Par ailleurs la carte scolaire laisse augurer la construction d'un nouveau collège

galopante, principalement route de Lavérune et le long de l'avenue de la Rocambale. Je suggère à cet effet une longue concertation, le plus rapidement possible sur ces questions, et je sais que l'appel sera entendu. Nous éviterons ainsi bien des désagréments dus souvent à l'excessive certitude de certains technocrates et techniciens !

Au niveau départemental : La cohérence d'action et l'appui de certains de nos amis, conseillers généraux de Montpellier et de la majorité de gauche, ont renforcé mes possibilités de rapporteur général du budget et de vice-président de la commission des affaires sociales, pour la définition des priorités en faveur des personnes âgées, des handicapés, des constructions scolaires, des infrastructures sportives, de la vie associative et culturelle.

Qu'il me soit permis au seuil de cette année nouvelle, en vous présentant mes vœux sincères, d'affirmer ma confiance en notre capacité commune d'œuvrer pour le développement de Montpellier et de notre département.



A. Flampanon

Guy COUDERC
Rapporteur général du budget
du Conseil Général

dans la partie ville du 8^e canton. Il faut encore après un dialogue approfondi avec les responsables du comité de quartier, se préoccuper des effets de l'urbanisation

La Guirlande

Parc et Maison pour Tous. C'est ce qu'il fallait pour compléter les équipements sportifs et le foyer pour personnes âgées. Paul-Valéry qui est géré par le Centre municipal d'Action sociale.

A la Guirlande, ce sont des animateurs permanents autour du directeur M. Gauffier qui gèrent et animent des ateliers variés pour petits et grands, mais c'est surtout le fruit d'une très intense concertation entre les habitants et les associations du quartier, qui réclamaient depuis longtemps cette indispensable structure d'accueil et d'animation, et les élus de la municipalité. Ensemble ils l'ont conçue. Ce sont en plus des ateliers, les séances de cinéma, les salles de réunions ouvertes aux associations, la bibliothèque et même maintenant une ludothèque, cette « bibliothèque » du jouet où les enfants peuvent venir s'amuser et apprendre les lois élémentaires du civisme et du partage. C'est surtout une équipe à votre service qu'il ne faut jamais hésiter à consulter.

Madeleine CLAVIER

Améliorer les conditions de travail dans les écoles

Groupe scolaire Pas-du-Loup
Primaire : Insonorisation d'une classe en 1981.

1981 : Travaux de peinture.

1981 : Faïencage des sanitaires.

Maternelle
1980 : Aménagement de la cour.

1981 : Travaux de peinture.

Groupe scolaire Estanove
1981 : Aménagement de 2 classes maternelles.

1979 : Aménagement de l'aire de jeux.

Groupe scolaire Chamberte
Primaire : 1981 : Isolation thermique de la toiture

1978 : Étanchéité des terrasses.

1979 : Réfection des clôtures.

1981 : Réfection des préfabriqués.

Maternelle : Aménagement en 1979 de l'aire de jeux.

1980 : Réfection de l'étanchéité et isolation thermique.

1980 : Aménagement du dortoir.

1981 : Insonorisation de la salle de jeux.

Groupe Scolaire Figuerolles le haut :

1978 : Réfection du chauffage.

1978 : Aménagement de la salle audiovisuelle.

1978 : Réfection du préau.

1980 : Mise en conformité de l'installation électrique.

1980 : Réaménagement du restaurant scolaire.

On voit que ces travaux sont très importants, qu'ils concernent bien souvent non seulement le confort mais aussi la sécurité des petits élèves. Il y a là une tâche ingrate et nécessaire, toujours renouvelée et dont vous pouvez aisément réaliser l'importance.

S.C.A.R.A.M.
Tél. : (67) 65.80.90
Rue de la Cavalcade
Spécialiste
Dépanage Remorquage 24/24

Mécanique
Tôlerie
Peinture

APPAREILS SANITAIRES
Expo Sanit
41, rue Chaptal
34000 MONTPELLIER
Téléphone 92.10.41
ET ACCESSOIRES

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils
TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
S.A. au capital de 4 500 000 F

Avenue du Maréchal JUIN 30 000 NIMES
Tél. : (65)84.99.98

Chemin de MALPAS 34 000 MONTPELLIER
Tél. : (67)65.96.58

ENTREPRISE D'EQUIPEMENT URBAIN ET RURAL
E.E.U.R. TOUS TRAVAUX ÉLECTRIQUES
- B.T. - M.T. Industriels

AGENCE LANGUEDOC-ROUSSILLON
Centres de Travaux de :
ALES - St CHRISTOL 30380 - Tél. (66) 52.20.20
NARBONNE 11100 - Tél. (68) 32.22.63
NIMES 30004 - Tél. (66) 84.08.51
PERPIGNAN 66000 - Tél (68) 61.12.54

CLINIQUE CLEMENTVILLE
Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.85.54

Jean-Marie DOUMERGUE
Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02

La vie des quartiers

Aubes • Polygone • Rimbaud • Pompignane • Saint-François

Les quartiers Est de la ville

A l'Est de Montpellier, de part et d'autre de la route de Nîmes, et sur les rives du Lez, se déploient des quartiers anciens comme celui des Abattoirs, mais aussi en pleine expansion tels « La Pompignane », « Les Aubes » et bientôt « Antigone » avec ses 1 800 nouveaux logements.

C'est dire que, des personnes les plus âgées aux nouveaux-nés, c'est une population de plus en plus importante qu'il faut doter d'équipements scolaires, sportifs, de lieux de loisir, de moyens de transports...

C'est aussi, concevoir dès à présent des quartiers dans lesquels on puisse respirer, des espaces verts suffisant où les enfants peuvent s'ébattre en toute sécurité et les moins jeunes goûter quelque repos en toute tranquillité.

Enfin c'est faciliter la circulation de part et d'autre du Lez afin de permettre à ces quartiers d'être le plus vivant possible.

Notre municipalité s'efforce d'accomplir ces tâches avec la plus grande cohérence, parant au plus pressé, mettant en œuvre le nécessaire. Aux abattoirs un club 3^e âge a été construit, celui des Aubes aménagé. Piscine et terrains de sports ont vu le jour ces dernières années, des parcs et des aires de jeux ont vu le jour, une 6^e classe maternelle a été créée au groupe scolaire Le Lez, cependant que des travaux de réfection et d'aménagement des locaux étaient entrepris dans tous les groupes scolaires. Par ailleurs, de travaux de voirie et d'assainissement ont été régulièrement effectués. C'est ainsi que le curage du Verdansson, les travaux sur les rives du Lez ont permis d'éviter ces inondations qui se produisaient régulièrement en particulier dans les quartiers des abattoirs, provoquant d'importants dégâts chez les riverains. Demain l'aménagement d'Antigone constituera un pont vivant entre les quartiers Est les plus excentrés aujourd'hui, et les reliera étroitement au centre de la ville, cependant que plus à l'est encore l'aménagement du domaine de Grammont et la construction du complexe funéraire de Saint-Etienne, desservis par de nouvelles liaisons de transports urbains, leur tracent déjà d'autres frontières.



Le Parc Rimbaud a été aménagé. Des jeux d'enfants y ont été implantés.

Espaces verts

Si importants dans notre environnement fortement urbanisé tout particulièrement dans ce quartier proche du Polygone où des constructions quelque peu inhumaines cassent les perspectives et les échappées vers l'extérieur de la ville, les espaces verts ont été pensés avec soins. Depuis 1976/1977, les jardins existants ou les terrains sauvés de la construction, ont été aménagés.

Le parc Rimbaud a été aménagé en jardin public, le local qui existait déjà, mais qui ne pouvait servir à rien a été refait et des jeux d'enfants ont été placés de façon à ce que ce lieu autrefois déserté et pourtant bien agréable, reprenne vie.

Autour de la piscine de la Pompignane dont la construction était si nécessaire au quartier, mais dont les alentours étaient trop nus, des plantations ont été effectuées (80.000 F).

Autour d'administrations en béton tout le long de la rampe qui longe la mairie et descend vers le lycée Mermoz, des plantations ont créées un peu de verdure dans le paysage urbain plutôt triste, autour de l'I.N.S.E.E., de la Direction départementale des Télécommunications et, ce qui était on ne peut plus naturel de la crèche du Polygone.

Ces espaces ont été conçus de manière à ce que la population puisse réellement en bénéficier, puisque devant les immeubles du « Nouveau Monde », c'est non seulement une aire de jeu mais aussi un petit terrain de football qui ont été installés.

A l'école du Lez, des plantations d'accompagnement ont été effectuées. Enfin le parc d'Antigone ouvert depuis plusieurs mois au public comprend aussi un très joli complexe de jeux d'enfants, il a été clôturé et nivelé pour rendre sa fréquentation agréable et aménagée en véritable jardin public où l'on peut trouver calme et sécurité. Enfin sur le domaine de Grammont s'installe depuis deux ans un lieu de nature vraiment privilégié où les enfants des écoles ont eux-mêmes participé aux plantations de conifères et où ils pourront venir régulièrement voir pousser leurs arbres et parfaire leur connaissances de la nature. Car ce lieu privilégié de par sa situation est en train de devenir un merveilleux instrument pédagogique.

Yves LARBIOU
Adjoint aux espaces verts



Le complexe de Sportif de Grammont

Le complexe sportif de Grammont, mis en œuvre par notre municipalité s'est depuis peu augmenté de vestiaires et sanitaires chauffés par le solaire et d'un centre de formation du football où de jeunes espoirs prépareront le C.A.P. des métiers du football.

Sur la route de Mauguio, il est aisément accessible aux Montpelliérains des quartiers est, et complète efficacement les aménagements sportifs des quartiers est.

Au Nouveau Monde (derrière le Polygone) mini-foot et jeux d'enfants. Ces quartiers proches des centres administratifs étaient privés d'espaces verts suffisants. La municipalité a également aménagé le parc d'Antigone, créé le jeu de boules de Villodève, fait des plantations partout où cela s'imposait.



La vie des quartiers

Aubes • Polygone • Rimbaud • Pompignane • Saint-François

Michel Belorgeot, adjoint au maire, habite dans ce quartier



A l'occasion de Noël, Michel Belorgeot, au milieu, s'est rendu au Centre Abbé-de-l'Épée.

qui permet d'éviter des hospitalisations à nos résidents, leur épargnant un changement souvent préjudiciable à leur santé.

Des excursions gratuites sont organisées par le Bureau d'Aide sociale, des séjours en Corse, Baléares, Espagne, organisés aussi par nos soins avec prise en charge d'une partie des frais du séjour pour les plus démunis rencontrent de plus en plus de succès chaque année.

Notre ambition : que chaque habitant de ces quartiers puisse vivre heureux en lui apportant les structures qui le soulageront des servitudes de la vie moderne.

Il nous reste à aménager une maison de jeunes, une halte-garderie qui seront prévues au budget 1982. Par ailleurs, j'ai personnellement écrit au Président du Conseil Général afin que nous puissions avoir à notre disposition l'ensemble de notre ancienne gare Racanié et après consultation avec les habitants du quartier l'aménagement au mieux des activités souhaitées sera programmé.

Le Centre culturel Saint-François et le Théâtre de la Rampe n'ont pas été oubliés et l'aménagement des locaux sera pris en charge par la municipalité.

Il est bien entendu que je reste à la disposition des habitants du quartier au cours de mes permanences pour les recevoir afin que nous puissions préparer ensemble le budget municipal 1982 comme nous l'avons fait chaque année.

Faire revivre l'est de Montpellier, animer la vie associative, ne pas faire de cité-dortoir, faciliter le contact avec le cœur de la ville reste l'objet de notre préoccupation.

Michel BELORGEOT

Maire adjoint, délégué aux Affaires sociales

PERMANENCES :

- Samedi de 9 h à 10 h
Club 3^e âge « Les Aubes »
119, avenue Saint-André-de-Novigens (face Parc Rimbaud)
- Samedi de 11 h à 12 h
Foyer 3^e âge « Laure-Moulin »
45, rue Frédéric-Bazille.

Habitant depuis de nombreuses années ce quartier périphérique de Montpellier, j'ai été amené à sensibiliser mes collègues du Conseil municipal sur les problèmes posés par le cadre de vie de nombreux ensembles qui vont de Saint-François à Rimbaud-Pompignane.

Les besoins étaient énormes dans les domaines sociaux, sportifs, culturels. En quatre ans, sous mon impulsion, notre équipe municipale a implanté stades et terrains de jeux pour les enfants, une piscine souhaitée depuis des années, amélioré les espaces verts existants.

Grâce à l'action et au dynamisme des associations de quartier nous avons pu ensemble développer des activités culturelles et des loisirs pour tous les âges et je remercie ici publiquement l'opiniâtreté de tous ceux qui se dévouent à la cause commune au sein de ces associations.

Notre concertation a été permanente et tous se souviennent des réunions que nous avons programmées pour améliorer ensemble les plans initiaux du pont sur le Lez (qui était trop étroit) et initialement prévu pour deux voies seulement alors que la circulation croissante des faubourgs de Montpellier nécessitait un élargissement plus conséquent notamment vers Grammont et le futur complexe de Saint-Etienne. Nous nous sommes concertés aussi pour l'aménagement de l'avenue de la Pompignane et sur l'implantation des pistes cyclables de cette avenue (vivement que les travaux se terminent...).

Bien entendu le troisième âge n'a pas été oublié. Le développement de l'action sociale s'est manifesté par l'ouverture de nouveaux clubs : Club 3^e âge « Les Aubes » à la Résidence Foyer-des-Aubes; Club 3^e âge des « Étuves » (très fréquenté); Club 3^e âge de « La Cavalerie » (qu'il est beau...).

Mais ce qui est plus important a été la médicalisation de toutes les Résidences-Foyers



L'élargissement de l'avenue de La Pompignane est mené en étroite collaboration par la ville et le Conseil Général pour faciliter la circulation dans le quartier. (E. GRANIER, délégué à l'assainissement; Y. VELAY, Maire-adjoint à la circulation.)

Modern' peinture
DECORATION
moquette
papier peint
peinture
vitrerie
6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE
CGH & SERVICES
POMPES
Vente-Réparation Location de Pompes
Installation de Pompes Immersées
FLYGT-SERVICE
Siège Social
Route de Carmon, 34970 MONTPELLIER-LATTES. Tél. 65.66.74
Agence
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes Tél. 84 07 10

les fenêtres en PVC
dimat
• étanches à l'air et à l'eau
• insensibles à l'air marin
Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.

Etablissements
PROUGET
Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51
Adresse postale B.P. 106
34990 JUVIGNAC

stiret
SOCIÉTÉ
TECHNIQUE D'
INSTALLATION ET
RENOVATION D'
EQUIPEMENTS
THERMIQUES
Résidence le Barcelone
rue G. Janvier-Montpellier
Tél. 42.54.82

BERGEON-CIE
CONDITIONNEMENT D'AIR
VENTILATION
CHAUFFAGE
Zone industrielle
« Les Paluds »
Lot N° 26, voie N° 2
13400 AUBAGNE
Tél. 82.90.80
Télex Berco 401804 F

SOLEG
Société Languedocienne
d'Entreprise générale
Entreprise de bâtiment
et travaux publics
S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs
Siège social : 1, rue Cité Benoît - 34000 Montpellier
Tél. : (67)64.49.24

SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél. : 92.25.57
Tous procédés d'Étanchéité par :
• Sopralène
• Bitume armé
Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service
MAMMOUTH SOPRALÈNE
Références locales :
Municipalités - Éducation Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

La vie des quartiers

Aubes • Polygone • Rimbaud • Pompignane • Saint-François

Sport à l'école et sport pour tous

Pourquoi des réalisations aussi importantes que les réalisations sportives, non les grands travaux de prestige, mais les simples aménagements nécessaires à la pratique du sport pour tous avaient-ils été négligés ?

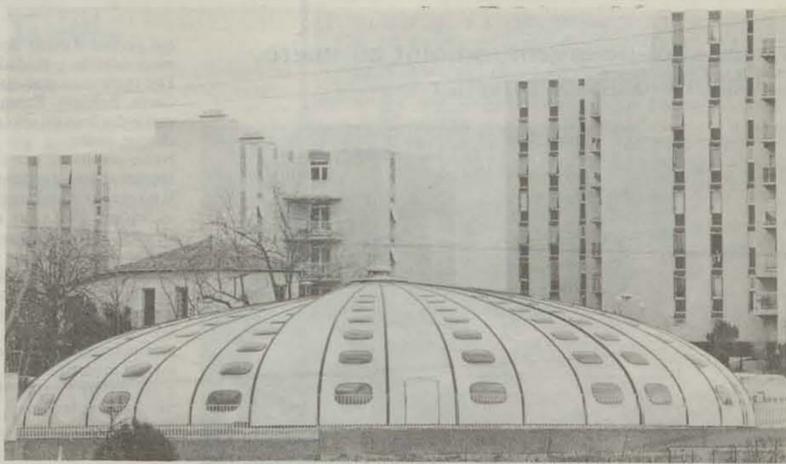
Ce qui manquait le plus à ces quartiers excentrés par rapport aux campus universitaire, c'était une piscine. C'est désormais chose faite.

La piscine de la Pompignane, piscine tournesol dont la coupole peut s'escamoter en été a été ouverte l'an dernier. Elle reçoit les habitants du quartier mais également les scolaires, les associations les handicapés.

D'autre part à la limite de la ville, le complexe sportif de Grammont relié à la ville par un service de cars est tout particulièrement destiné aux scolaires auxquels il offre de nombreuses possibilités sur ses plateaux aménagés. Ils s'ajoutent aux nombreuses installations du Parc Rimbaud et du gymnase Meric. Près de l'école « Le Lez » à la Pompignane un terrain de football a été inauguré dès 1977, le gymnase des abattoirs qui reçoit plusieurs associations a été aménagé, le plateau d'éducation physique et sportive de l'école du Lez va être aménagé. Côté Antigone l'association sportive du Pont Juvénal a été logée dans des locaux entièrement rénovés. Le jeu de boules du parc d'Antigone vient d'être inauguré. Un autre terrain de boules avait auparavant été aménagé à la cité de l'Esplanade près du Verdanson ainsi que le jeu de boules lyonnais du parc Rimbaud sur lequel des vestiaires ont même été bâtis. Sans doute reste-t-il beaucoup à faire dans ce domaine. Chaque école doit avoir à proximité des installations sportives, c'est ce que nous nous efforçons de réaliser.

Le Football club du Pont Juvénal vient également d'inaugurer ses nouveaux locaux, dans un local municipal du Parc d'Antigone.

P. PERALDI
Maire-Adjoint aux Sports



La piscine Rimbaud Pompignane, un équipement indispensable.



Un réseau de pistes cyclables Assainissement du Verdanson.

Voirie :
faciliter les déplacements,
limiter les accidents

Dans ce quartier outre les travaux de réfection de la voirie et les travaux d'assainissement dont certains comme l'avenue de la Pompignane étaient tout particulièrement urgents, on notera une heureuse initiative, la création d'un réseau de pistes cyclables qui facilite la circulation en toute sécurité des deux roues dans les voies à grande circulation et celles à sens unique.

Assainissement :
Un secteur prioritaire

Le Verdanson domestiqué : Ce ruisseau ridicule qui devient un torrent de montagne par fortes pluies a été canalisé, nettoyé, entretenu, travail qui a supprimé les catastrophiques inondations que subissaient ses riverains. De même pour le Lez, dragué et nettoyé vaste entreprise de salubrité qui était devenue indispensable.



Ecole maternelle La Fontaine
19788 : réfection de l'éclairage
1979 : peinture des locaux
1980 : insonorisation des classes
1981 : réfection des sols

Ecole primaire V. Duruy
1981 : travaux de sécurité
1979 : réfection de la cour
1980 : réfection des menuiseries
1980 : réfection des toitures

Les travaux réalisés depuis 1977 dans les écoles ont permis de pallier les inconvénients les plus sérieux qui ne facilitent pas le travail des élèves. De plus une 6^e classe maternelle a été ouverte en 1981 au groupe scolaire Le Lez Groupe scolaire J. Moulin :

Primaire : 1978 : aménagement d'une salle audio-visuelle
1980 : réaménagement des sanitaires
1981 : travaux de sécurité.

Maternelle : 1979 : Aménagement du préau
1981 : réfection partielle de la cour.

Groupe scolaire Le Lez
Primaire : 1980 : Aménagement d'un laboratoire photo.
Maternelle : Création d'une 6^e classe en 1981.

Groupe scolaire Pailevé
Primaire : 1980 : installation du chauffage central
1979 : réfection de l'éclairage
1980 : réfection de la cour de récréation.

Maternelle : 1980 : réfection d'une classe préfabriquée.
1981 : réfection de la cour de récréation
1981 : aménagement d'un atelier de peinture.

ÉTENDRE LA LECTURE PUBLIQUE

De l'inauguration de la salle Jeunesse du boulevard Sarrail aux créations en cours dans les quartiers

Ce sont des dizaines d'enfants qui ont répondu, dans le court interclasse de midi, à l'invitation que nous leur avons faite, de venir inaugurer leur nouvelle salle de Bibliothèque. Comme l'a souligné Mlle Mourgue-Molines, Conservateur en Chef, les espaces sont plus vastes, mieux éclairés, et satisferont les enfants du centre-ville dans les dix années qui viennent. Une salle où l'on s'assied sur des « poufs », les accueillera pour l'Heure du Conte du mercredi. Des bureaux spacieux et fonctionnels ont été réservés aux bibliothécaires. M. le Député-Maire a pu apprécier à juste titre le travail des bâtiments communaux : disparition d'une cloison, mise en valeur des colonnes, et le goût des bibliothécaires qui ont choisi et adapté les tentures, le tout en parfaite harmonie de l'intérieur vers l'extérieur.



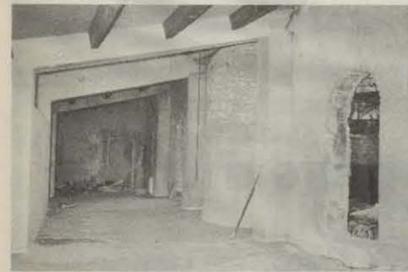
La bibliothèque de la jeunesse boulevard Sarrail.

Enfin l'ancienne salle a trouvé une meilleure destination : partagée horizontalement par un plancher, elle constitue une réserve appréciable.

Ainsi les enfants et les parents qui voudront les accompagner disposent-ils avec ce très beau local (ainsi que la galerie d'accès et ses jolies poutres du XVII^e siècle) d'un superbe outil de travail qui devrait, nous l'espérons, contribuer à promouvoir cet amour fervent de la lecture qui tient tant au cœur de ceux qui l'ont un jour découvert.

Dans les quartiers

Mais l'effort de la municipalité concerne surtout les quartiers : A La Paillade, les deux annexes existantes (adultes, enfants) feront un pas vers l'autonomie grâce à l'octroi d'un budget partiel propre. Dans la construction de la Maison pour Tous de La Paillade-Nord est prévue une nouvelle unité de lecture publique.



Aménagement de la bibliothèque de la Maison pour tous de la Guirlande.

A la Maison pour Tous de La Guirlande, la bibliothèque, dotée, elle aussi d'une certaine autonomie financière, ouvrira ses portes cet hiver. Celle de Tastavin suivra et nous annoncerons les dates exactes après l'achèvement des travaux en cours.

A la Maison pour Tous Saint-Martin, la bibliothèque est ouverte depuis le début de ce mois, avec les services qu'elle peut apporter : écoute du lecteur, constitution du stock compte tenu de la demande des utilisateurs, appui sur les réserves de la bibliothèque centrale et surtout, possibilité d'une animation : En janvier débutera une introduction au spectacle « Rabelais » qui sera donné à la Comédie quelques semaines plus tard.

Le doublement du « Bibliobus » est inscrit au budget 1982. Cela permettra une meilleure desserte des quartiers les plus éloignés et le développement du soutien aux bibliothèques d'école, voire une expérience en direction d'autres groupements de lecteurs.

Nous avons donc pris le départ pour une couverture géographique de la ville en matière de Lecture Publique. Concrètement, six lieux sont aménagés ou en passe de l'être : c'est dire la longueur du chemin qui reste à parcourir... Mais il n'est pas de grand dessein sans une durable détermination.

Le patrimoine culturel à la disposition de tous

En ce qui concerne plus particulièrement la Lecture Publique, nous avons conscience que c'est dans un élargissement décisif du nombre des points d'emprunt et, dans chaque bibliothèque, de l'éventail des choix, que réside, pour les



A La Paillade une bibliothèque annexe pour les petits dans un quartier où les enfants sont particulièrement nombreux.

masses, la chance de l'épanouissement individuel.

Dans cette mise à la disposition de chacun du patrimoine culturel commun, nous avons voulu commencer par les plus jeunes, parce que nous ne pouvons pas tout faire et parce qu'ils ont été depuis vingt ans les victimes d'un système éducatif qui se refermait davantage sur l'utilité à court terme qu'il ne s'ouvrait sur la découverte des autres; l'animation dans les bibliothèques des Maisons pour Tous leur est donc adressée en priorité. Les jeunes sont les garants, pour l'avenir, d'une démocratie fondée sur l'honnêteté envers soi-même. Lire c'est apprendre à se connaître, à connaître ses faiblesses, et bientôt, à faire preuve de plus de tolérance. Lire, c'est une voie décisive pour lutter contre l'échec scolaire et les inégalités sociales.

Des bibliothécaires-animateurs

Grâce à leur propre volonté de changement, le rôle des bibliothécaires est en passe de se renouveler complètement. S'ils veulent passer du simple enregistrement des prêts et du remplacement des collections usagées, à une véritable écoute des besoins et des goûts du public, au contact avec les lecteurs, à l'animation dans les quartiers, nous leur devons notre appui logistique et pour commencer, l'augmentation en cours des effectifs et des surfaces destinées au prêt.

Le Montpelliérain doit pouvoir trouver, dans les années qui viennent, un équipement plus proche de son domicile, ainsi



La bibliothèque annexe de la Z.U.P. (pour les grands).

que des responsables plus disponibles et dont la qualification restait jusqu'ici sous-employée.

Il doit pouvoir dire son mot lors des réunions qui seront provoquées dans les Maisons pour Tous, dans les bibliothèques et dans un bulletin de la Lecture Publique qu'il faudra que nous arrivions à mettre sur pied dans notre ville. C'est comme on le voit, un long combat que nous entreprenons tous ensemble, contre la routine et l'obscurantisme, avec les enseignants, avec les parents, avec tous ceux qui ont pu croire aussi que la lecture était affaire d'électicisme.

Josette FENOY
Conseillère municipale déléguée à la bibliothèque



Une bibliothèque aussi dans la nouvelle Maison pour Tous Saint-Martin.

SOCIÉTÉ MONTEPPELLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN

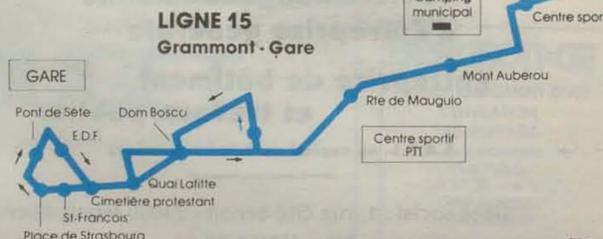
A compter du 3 octobre 1981

LIGNE 15 GRAMMONT - GARE

Mercredi et samedi seulement

HORAIRE

DÉPARTS DE LA COMÉDIE	DÉPARTS DE ST-ETIENNE
13 h 10	13 h 35
14 h 00	14 h 25
14 h 50	15 h 15
15 h 40	16 h 05
16 h 30	16 h 55
17 h 20	17 h 45



Grammont - Cimetière St-Etienne - Centre sportif - Rte de Mauguio - Dom Boscu - Place de Strasbourg - Gare

786 54

LES MENUISERIES du MIDI

Menuiserie traditionnelle Agencement de Magasins Cuisines Personnalisées

— Cintrée
— Chauffage intégré
— Industrie

Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier

Tél : (67) 27.84.57



Spapa

48 763

toujours à votre service
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage
Aires sportives
Vente de table, banc en pierre

Société de Pavage et des Asphaltes de Paris
Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. 57.11.31



MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE

6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

Réfléchir sur les cartes scolaires, c'est préparer l'avenir de vos enfants: AVIS du CONSEIL MUNICIPAL

Les problèmes de carte scolaire des 1^{er} et 2^e degrés ont été examinés avec les Services de l'Inspection Académique et mis en discussion au cours de séances de travail avec les représentants des Syndicats et de Fédération de Parents d'élèves.

A la suite de cette discussion et après examen plus approfondi sur certains secteurs, nos propositions et avis concernant les mesures de révision des cartes scolaires sont les suivants :

— Carte Scolaire du 1^{er} Degré :

Ce secteur scolaire constitue une lourde charge pour la Ville de Montpellier où les besoins sont très importants. En effet malgré la diminution globale des effectifs, la fluctuation de la population, ainsi que la diminution souhaitée des effectifs par classe pour de meilleures conditions pédagogiques, entraînent des nécessités de construction.

Nous avons insisté auprès des Services Académiques sur les projets suivants :

— **Ecole Maternelle Dr Calmette** : reconstruction de 6 classes. Cette opération présente pour nous un caractère d'extrême urgence.

— La Rauze - Père Soulas - Jeu de Mail :

La Rauze : La situation scolaire de ce quartier est préoccupante pour différentes raisons :

- urbanisation rapide de cette zone ;
- reconstruction du groupe scolaire des Aiguerelles. Ce groupe comptera 12 classes au lieu des 17 qui fonctionnent actuellement. Ceci se traduira par une baisse de la capacité des élèves.
- situation géographique : il est difficile de scolariser les enfants, ailleurs que sur place.

Père Soulas : le terrain nécessaire à la réalisation de ce projet a été acquis dans le quartier de la nouvelle Préfecture. Il est nécessaire de prévoir la construction de 6 classes. ce projet présente pour nous un grand intérêt : 180 enfants sont transportés chaque jour en car vers le groupe scolaire Assas. De plus, il entre dans le cadre de la restructuration du complexe scolaire Assas.

Jeu de Mail : réalisation de la deuxième tranche de l'opération de reconstruction de l'école primaire mixte I.

Ecole maternelle la Martelle : Un examen attentif de la situation dans ce quartier fait ressortir la nécessité de prévoir une extension en dur de cette école par adjonction de 2 classes et d'une cantine dans la cour.

AUTRE PROJETS

Poursuites d'Opérations : Vert Bois - Marcel Pagnol - Paillade Nord Primaire - Aiguerelles - jeu de Mail maternelle.

Constructions : secteur le Turin - les Hauts d'Argency - Val de Croze - Antigone

Préfabriqués à remplacer : Près d'Arènes - Lantissargues - Painlevé - Petit Bard - Carnot - Molière - Jean Moulin - etc...

Carte Scolaire du 2^e degré :

Nous avons pris connaissance des opérations inscrites au programme prioritaire Régional 1981 - 1989. Après mise en discussion de ces projets, nous formulons les avis suivants :

1^{er} Cycle : nous sommes favorables à tout projet se traduisant par l'augmentation et l'amélioration des capacités d'accueil des Collèges.

- Construction du Collège P. Valéry ;
- Maintien d'un premier cycle au Lycée Avenue Georges Clemenceau ;
- Aménagement au Collège Assas (sous réserve que soit maintenue une unité pédagogique primaire et maternelle au groupe scolaire Assas) ;
- Maintien d'un premier cycle au Lycée du Mas de Tesse.

2^e cycle : Nous sommes favorables à la perspective de construction du **5^e Lycée**, aux confins des secteurs la Paillade - Petit Bard - Alco - Pergola - Celleneuve.

Il nous paraît toutefois que la capacité d'accueil de cet établissement est insuffisante au départ (capacité prévue : 600 élèves).

L.E.P. : Lycée d'Enseignement Professionnel.

Nous sommes favorables à tous projets se traduisant par une augmentation des capacités d'accueil des LEP :

- création d'un L.E.P. nouveau ;
- reconstruction du L.E.P. Marguerite Audoux dans le secteur Antigone.

En effet, il ne nous semble pas souhaitable de refuser la création d'un L.E.P. dans une période où la formation professionnelle doit se développer et où un gros effort est à faire immédiatement au niveau de l'enseignement technologique.

Le Conseil Municipal demande que ses avis concernant les cartes scolaires des 1^{er} et 2^e degrés soient pris en compte lors de la discussion générale au sein du Conseil Général.

Le Conseil Municipal demande que les subventions accordées par l'Etat et le Conseil Général pour les constructions du 1^{er} degré correspondent à l'ampleur des besoins de la Ville.

Une forme d'aide ignorée

Caisse des Ecoles
ELECTIONS de FEVRIER 1982

• **Création** : Une caisse des Ecoles est instituée à Montpellier en exécution de l'article 17 de la loi du 28 Mars 1882 (lois laïques de Jules Ferry) qui a rendu l'instruction obligatoire dans toutes les Communes de France.

• **Nature juridique** : la loi fait de la Caisse des Ecoles un organisme administratif spécial ayant le caractère d'un établissement public, jouissant de la personnalité civile, possédant des ressources propres et une existence distincte.

• **But et rôle** : Elle a pour but de faciliter et d'encourager la fréquentation des écoles communales en allouant aux élèves une allocation scolaire sous forme de livres et de fournitures scolaires.

• **Ressources** : Elles se composent :
- de subventions qu'elle reçoit de la Commune,
- de fondations et souscriptions particulières,
- du produit des dons et legs.

Le dernier comité de la Caisse des Ecoles réuni le 16 décembre a émis le vœu que le Conseil Municipal poursuive l'effort qu'il a engagé depuis quelques années et lui octroie une subvention lui permettant de s'engager plus avant sur le terrain de la gratuité de l'enseignement Public.

• **Fonctionnement** : La Caisse des Ecoles est administrée par un comité composé : du Maire, Président des Inspecteurs Départementaux de l'Education Nationale d'un membre désigné par le Préfet, de cinq membres du Conseil Municipal élus pour la durée de leur mandat municipal. De six membres élus par les sociétaires pour une durée de 3 ans et rééligibles.

Les sociétaires de la Caisse des Ecoles sont, soit des membres fondateurs, soit des membres souscripteurs.

Le titre de membre fondateur de la Caisse des Ecoles est acquis par un versement unique fixé au minimum à 30 F.

Le titre de membres souscripteurs résulte d'un versement annuel minimum de 3 F. Le Comité se réunit plusieurs fois pour examiner toutes les questions relatives au fonctionnement de la Caisse des Ecoles.

• **Elections au Comité de la Caisse des Ecoles** : Le mandat des six membres élus par les sociétaires venant à expiration, il sera procédé le 25 février 1982, dans les toutes les écoles à de nouvelles élections. Les électeurs sont les membres cotisants (fondateurs ou souscripteurs).

Restaurants scolaires, un secteur prioritaire



Le personnel de cuisine fournit actuellement un travail très important dans des conditions encore difficiles.



8500 repas fournis chaque jour : un effort important est fait pour de bonne conditions d'accueil dans les restaurants scolaires, mais il faut sans cesse construire et améliorer.

La cuisine centrale actuelle a une capacité de fabrication de 2000 repas au maximum. Depuis 1977, la ville utilise en plus deux cuisines de collèges.

Mais c'est seulement la mise en route au printemps 1982 de la cuisine centrale neuve (12.000 repas), qui permettra de faire face aux besoins dans de bonnes conditions.

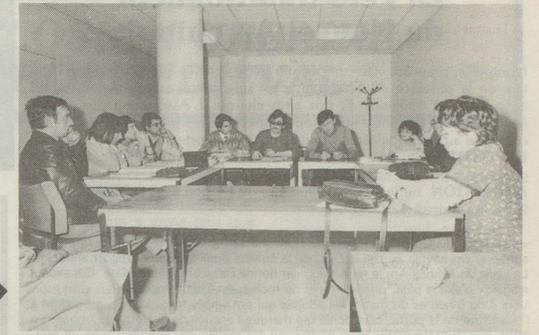
Comité de gestion des restaurants scolaires : un outil démocratique qui réunit élus, personnel, usagers, associations.

Chronique : « En provenance des conseils d'Ecoles »

Les conseils d'écoles jouent parfois un rôle très actif. Cette activité n'est pas superflue, elle est essentielle. Je le dis avec d'autant plus de force que, parfois, des conseils expriment à l'égard de la Municipalité une certaine amertume : leurs demandes ne seraient pas prises en compte, leur avis ne seraient pas écoutés. Ceci est parfois vrai : Par exemple, dans la liste des travaux demandés par un Conseil, la ville ne retient que certaines priorités en fonction des cré-

Nous vous présentons aujourd'hui quelques aspects de l'activité du service des restaurants scolaires.

Ce secteur, nous avons voulu le marquer d'une orientation sociale (tarifs dégressifs, lait dans les maternelles...) et éducative (formation de moniteurs, comité de gestion). Il concerne 8500 enfants, et sa croissance le confronte à quelques difficultés. Le personnel y fait face avec un sens de l'intérêt des familles que je voulais souligner ici.



aits dont elle dispose. Mais, souvent les idées ou les propositions des conseils d'écoles aident à l'activité scolaire municipale. En voici quelques exemples :

- A la Maternelle Calmette s'est posé en Octobre un problème difficile : créer un poste, installer un local pour une classe. Les obstacles étaient multiples (terrain à acquérir, préfabriqué à faire venir, poste à obtenir). Elus et Conseil ont travaillé ensemble se rencontrant régulièrement pour étudier chaque obsta-

cle. La méthode, je crois, a été efficace.

- A l'école Salamanque, le conseil d'école élabore une charte d'action éducative et s'adresse aux élus pour obtenir un concours matériel et social.

- Partout, les conseils précisent des problèmes de sécurité, d'hygiène, de travaux, d'amélioration de l'enseignement. Oui véritablement leur vie est indispensable pour le mouvement progressif de l'école.



Conseil d'écoles : un contact indispensable Ici : rencontre du conseil de la Croix d'Argent II avec J. Bonnet et les responsables du service des écoles.

Pour bien construire ici, il faut être d'ici.

SUR LE LITTORAL ...

- ARGELES : PLEIN SUD de 1 à 2 pièces - cabine avec combles
- GRIISSAN : PORT-SUD de 1 à 3 pièces - cabine
- CAP D'AGDE : L'AVANT PORT de 1 à 3 pièces
- CAP D'AGDE : LES MARINES DU CAP du studio-cabine au 5 pièces
- CAP D'AGDE : LE CLOS SAINT-MARTIN du 2 pièces au 4 pièces

- CAP D'AGDE : LE CENTAURE des maisons de 1 à 2 pièces cabine avec combles.
- LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU COUCHANT du studio-cabine au 3 pièces
- LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU PONANT du 2 au 4 pièces.
- SAINT-CYPRIEN : PORT SOLEIL du studio au 2 pièces cab.

...ET A MONTPELLIER

- L'ERASME : P.C. Appartements de 4 et 5 pièces
- LE JARDIN DU PERE SOULAS Appartements F1 et F2
- LES MAS DU CRES - P.A.P. Maisons de 4 et 5 pièces
- LES MAS DE LA MARTELLE - P.C. Maisons de 4 à 5 pièces
- LE PARC - P.C. du 2 pièces au 4 pièces

Veuillez m'envoyer gratuitement votre documentation sur le (ou les) programme (s) marqué (s) d'une croix.

Nom
Adresse

14, av. Frédéric Mistral
34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

urbat

montpellier

Constans
FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITES ET RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPOTS :
ZONE INDUSTRIELLE
DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL. : (67) 42.96.75

Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers
Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél. : 92.14.96

ENTREPRISE
MAZZA
RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY
Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements
Tél. : 76.90.55

IBM FRANCE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON
C'EST
• UNE USINE A MONTPELLIER avec :
- une population de 2500 personnes
- des bâtiments de 82.000 m²
- une mission de gros ordinateurs
• DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.
C'EST AUSSI :
- 80 % de la production à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.
IBM
Usine de la Pompiagne Montpellier

PLASTIROA
La Matière Plastique et ses applications
21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

Bureau d'études
J. GUTKNECHT
— Structure acier-béton
— Plomberie-ventilation
— Chauffage - isolation thermique
— Economie d'énergie
— Sécurité incendie
3, rue du Plan du Parc - Montpellier Tél. : 58.22.44

Tribunes

Associations, la parole est à vous.

La Fête traditionnelle du Nouvel An chinois

Montpellier première ville européenne à être jumelée avec Cheng-Du, capitale de la province du Shichuan, c'est une raison supplémentaire pour apprendre les traditions de nos amis chinois. L'Association des amitiés franco-chinoise organise une exposition et une animation en vue de faire connaître aux Montpelliérains tout ce qui se rapporte au nouvel an chinois. **EXPOSITION** du 8 au 13 février, salle des Rencontres, Mairie, (Le Polygone) avec photos, estampes, masques, cerfs-volants et **ANIMATION** sur le thème de la danse du Dragon avec le Théâtre du Blé Noir, le vendredi 12 février.

« Les fêtes du Nouvel An commencent une semaine avant la fin de la « vieille année ». On envoie au ciel le Dieu de la cuisine pour faire son rapport annuel. La veille du Nouvel An, le retour du dieu donne lieu à une grande fête. Cet aspect religieux n'existe plus, officiellement du moins, en Chine Populaire.

Vers 4 ou 5 heures du matin, les adultes qui ont veillé toute la nuit, procèdent à l'ouverture de la porte, cérémonie qui marque l'accueil de la Nouvelle Année. En effet, la nuit précédente, cette porte avait été scellée de l'extérieur avec un morceau de papier rouge portant le mot « Bienvenue ».

Un fois la porte cérémonieusement ouverte à deux battants par le chef de famille, on allume toutes les lumières et on fait partir des pétards. Les enfants reçoivent des vêtements neufs et des jouets, et ouvrent l'enveloppe rouge contenant de l'argent est placée sous leur oreiller pendant la nuit.

Vêtus de leurs plus beaux habits, les enfants dans leurs vêtements neufs, tous se rendent chez les uns et les autres pour souhaiter la bonne année. On offre alors du thé et une « boîte de trésors », c'est à dire des fruits secs. S'il s'agit de parents ou d'intimes, on offre en plus un bol de soupe chaude aux nouilles avec un œuf poché et parfois même un gâteau de Nouvel An à base de crème de riz gluant.

Les fêtes du Nouvel An se poursuivent ainsi pendant plusieurs jours. Le quinzième jour, c'est la « fête des lanternes » qui clôt les réjouissances. Une procession de lanternes et de lampions s'achève par la « Danse du Dragon » au son des gongs et des pétards. Ce jour là on sert de petites boulettes de pâte frite de crème de riz gluant.

Train forum de Tourisme et Travail

L'U.D. Tourisme et Travail nous informe que pour la 4^e année consécutive le « Train Forum » Tourisme et Travail stationnera le :

VENDREDI 22 JANVIER 1982

de 9 h à 19 h

à la gare de marchandises de Montpellier (voie 36) rue du Grand St-Jean.

En 1982 la 4^e passage du « Train Forum » à Montpellier de présente déjà dans sa préparation comme devant obtenir un succès plus éclatant qu'en 1981 (122 collectivités ont visité notre « Train Forum »).

Au cours de cette journée seront présentées toutes les activités vacances qu'offre Tourisme et Travail et notamment les activités « Etranger » dans le cadre du Pool d'activités touristiques.

Nos amis pourront aussi trouver nos séjours courtes durées et les Week-End que nous leur proposons pour les mois à venir.

Parallèlement au lancement du livre édité par notre Fédération Nationale « Sur le chemin des Vacances » aux éditions Messidor, un débat aura lieu sur le changement et ses conséquences sur le tourisme social en Languedoc-Roussillon (Gru de Vendres).

Nous invitons tous nos amis et adhérents à participer nombreux à cette journée unique pour le tourisme social en Languedoc-Roussillon.

La visite se terminera par un apéritif offert gracieusement à tous les visiteurs.



Y. Naquet qui préside à Montpellier le Comité des Fêtes, l'une de ses activités qui l'a rendu populaire reçoit la médaille des mains de Charles Claude conseiller municipal.

La Société d'Encouragement au Bien a récompensé ses Méritants.

La Société d'Encouragement au Bien s'est réunie Dimanche 5 décembre, au Centre Rabelais à Montpellier, pour procéder à l'occasion de la « Journée départementale des Méritants », à une remise de distinctions à ses lauréats. C'est ainsi que 48 personnes qui se sont dévouées au service des autres ont été honorées.

La séance était présidée par M. DUTTO, Directeur Général de la S.E.A.B. représentant le Président national Alain POHER entouré de M. GRIMARD, Directeur Départemental de la Protection Civile, représentant M. le Préfet de l'Hérault, CLAUDE, Conseiller Municipal, ANTONINI, Conseiller Général, FABREGUES, délégué régional de la S.E.A.B., Président de l'Amicale Héraultaise et son Conseil d'Administration.

Avant de procéder à la lecture du Palmarès, le Président FABREGUES remercia les personnalités présentes, la Municipalité de Montpellier pour son aide, le Conseil Général avant de souhaiter la bienvenue aux nouveaux promus dans grande famille des « gens de Bien » soulignant que la plupart assureraient des responsabilités dans diverses associations à caractère social, artistique et sportif.

Des allocutions furent également prononcées par M. DUTTO pour la S.E.A.B. qui mit en évidence les citations remarquables des mérites des lauréats, CLAUDE pour la Municipalité, ANTONINI pour le Conseil Général et GRIMARD pour M. le Préfet. Chacun, à tour de rôle dirent l'intérêt porté à l'action de l'Amicale Héraultaise de la S.E.A.B. dans le département pour mettre en valeur, et plus particulièrement en cette époque de violence, les exemples vécus, de courage et dévouement et d'ouvrir ainsi pour le Bien soit à l'honneur.

Palmarès départemental

PALMARES 1981 :
Médailles de Bronze : Mmes Denise Galvez (Sète) Colette Toullier (Clermont-Hérault) Monique Bullo (Béziers). MM. Tournissac (Béziers) Henri Escrive (Castelnau-le-Lez) Claude Bardit (Valergues) Edmond Planchon (Montpellier) Jean Dumas (Sète).

Médailles d'Argent : Mme Marguerite Gascard (Vendargues) MM. Robert Matterna (Sète) Joseph Guiraudoux et Charles Cambre (Clermont-Hérault) Michel Rogi (Agde) Pierre Paulet (Gignac) Yves Naquet, Roger Camboulive, Francis Pujol, Charles Savelli et Roger Bec (Montpellier).

Médailles de Vermeil : Mmes Marie Maistre (Villeneuve) Mathilde Planque (Clermont-Hérault) MM. Frère Georges Giret (Béziers) Henri Pujol (Canet) Paul Arnaud (Agde) Michel Lacire (Fabrègues) Louis Gasquel, René Souchère, Jean-Albert Martin, Jean-Laurent Pellicier, Franck Bouisset, Georges Amouroux, Emile Julien, François Babot (tous de Montpellier) Roland Méry (Moullès et Beauvais) René Bastide (Gangues) Marcel Reval (Béziers) André Llopez (Nissan) Ozias Guejé (Castelnau-le-Lez) Marius Averseng (Sète) Paul Blayes (Graissessac) Vincent Ferrer (Valras-Plage) Claude Cabrol (Bédarieux). Lion's Club Montpellier Doyen.

Médailles d'Or : Mme Marguerite Roquefort (Béziers) MM. André Ferral et Emilien Magre (Béziers) Frédéric Devors (Sète) André Guibal (Montpellier).

Distinctions attribuées par la S.E.A.B. à d'anciens Lauréats : Médaille d'Or offerte par le Ministère de l'Intérieur : - Professeur Louis Serre, Directeur du S.A.M.U. Médaille d'honneur de la Ville de Paris : - M. René Oustry, ancien Maître de Fabrègues. - M. Jean Planchon, ancien Maître de Pérols. Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports offerte par le Ministère du Temps libre : - M. Armand Fabrègues, Délégué Régional de la S.E.A.B., Président de l'Amicale Héraultaise (Mudaison).

URBANISME



Une intervention de R. Dugrand adjoint à l'urbanisme.

C'est un occitan chaleureux et souriant qui, quoique sans parti pris aucun, nous a présenté ce 17 décembre au Centre Rabelais un visage peu connu de notre Midi urbain. Un de ces tableaux-choc qui rompt avec l'image d'Epinal d'un Midi éternellement en retard d'une guerre.

Ce treizième siècle, c'est celui d'un mouvement démographique exceptionnel. Il existe à des degrés divers dans toute l'Europe de l'Ouest jusqu'en Poméranie, en Silésie et même à Nijni-Novgorod, il existe aussi en « France », mais atteint une vigueur exceptionnelle dans un Midi strictement délimité au pays de Langue d'Oc.

Eh oui : dans ce contexte démographique, le ville méridionale qui se crée (ces fameuses « bastides ») est une ville ordonnée, comme les villes nouvelles de tous les pays et de tous les temps. Si l'on oublie dans le midi urbain d'aujourd'hui, d'aujourd'hui sont rares : il n'y a guère aujourd'hui que MONTAUBAN, LIBOURNE, VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE, pour garder les traces vivantes de cet ordre méridional du Moyen-Age.

C'est aussi en rupture avec l'image d'EPINAL du Moyen-Age urbain que c'est déroulé la conférence. Un participant l'a dit : l'image de l'obscurantisme, celle de la ville secrète et sans loi apparente de développement, est la

seule qui prévaut. Elle est largement la réalité du Nord de la France... Mais ce n'est pas une raison suffisante, car ceci n'est qu'une part de la réalité. Elle est même dans notre Midi totalement fautive, puisque 300 bastides de 2000 à 5000 habitants regroupent des dizaines de fois la population de Toulouse qui compte 15000 habitants à l'époque... CHARLES HIGOUNET a rappelé que les Castelnaus et les Salvatats étaient jusqu'à la conquête française, le mode de développement urbain antérieur et indigène des Seigneurs Méridionaux laïcs ou ecclésiastiques.

Les premières bastides, explique-t-il, intéressent - comme ailleurs les seules cathédrales d'une certaine taille dans le Midi : RODEZ, NARBONNE, ALBI - la zone centrale des combats de la guerre albigeoise. Elles en sont, au fond, la « reconstruction ». Mais elles sont aussi, et presque tout de suite, une technique de délimitation territoriale du nouveau Comté de Toulouse passé aux mains des français. En deux années (1255 et 1256) sont créées aux limites des comtés voisins : Ste-Foy-la-Grande, Montréal-du-Gers, Villefranche-de-Rouergue, St-Sulpice-sur-Vèze et Carbone.

Le comté de Foix, faut-il le rappeler, conserve lui, ses châteaux en ville (Foix, Lourdes, Pau) et ne possède aucune de ces bastides qui se sont précisément arrêtées à

Une conférence de CHARLES HIGOUNET : L'EXPLOSION URBAINE du MIDI MEDIEVAL

sa porte-comme le Roi de France. Délimitation de frontières, mais aussi technique de l'expansion du pouvoir royal ; en faisant une ville nouvelle, on attire une population dont on prive les petits seigneurs et l'on prépare ainsi la main-mise sur les petits comtés voisins. C'est le cas des comtés de Bigorre et de Comminges.

La construction des bastides, c'est encore une technique d'administration à l'évidence, une population plus regroupée... est plus facile à administrer. C'est particulièrement vrai pour un pouvoir nouveau.

Mais en dehors d'un ordre urbain qui se traduit principalement par un quadrillage des voies, comment caractériser l'urbanisme de ces villes ? Même si la construction en bois dure peu dans le Midi à l'échelle des siècles, ce sont pourtant des villes de bois qui ont d'abord vu le jour. Charles HIGOUNET a eu une image évocatrice pour les spectateurs de western que nous avons tous été, lorsqu'il a parlé des villages de bois de la « nouvelle frontière », d'une forme de Far-West méditerranéen.

L'autre caractéristique de structure celle-ci, est l'existence d'une place centrale bien dessinée permettant l'accueil de l'ensemble de la vie urbaine. Où en voir l'origine ? Car il n'y a pas avant le treizième siècle de tradition de place urbaine dans le midi. Celles de nos villes antiques avaient disparu. (*)

Un fait en tout cas : cette place est là et ces portiques s'appellent arcades, galeries, couverts, corniches... Notons aussi que si les activités civiles et municipales se tiennent sur cette place, l'église, elle, en est systématiquement exclue. Réalité difficile à interpréter, mais réalité tout de même.

Ayant entendu Charles HIGOUNET nous parler de son thème favori, chacun a envie plus que jamais d'élucider le mystère de la Renaissance : Quelle cassure et pourquoi ? On ne fera pratiquement plus de places urbaines dans le Midi jusqu'à l'époque moderne. **Au même Centre Rabelais, le 29 janvier prochain, nous essaierons de le comprendre avec Emmanuel LEROY-LADURIE qui nous parlera du Midi urbain à l'époque classique.**

(*) Les bastides sont faites sans modèle local, sauf peut-être la plus prestigieuse des créations urbaines médiévales : MONTAUBAN. Montauban, une création urbaine de 1144 du Comte de Toulouse, Alphonse Jourdain. Est-ce une réminiscence de son séjour palestinien dans les cités hellénistiques avec leurs places à portiques ? Simple hypothèse.

ANTIGONE

Le 8 décembre 1981, l'architecte catalan Ricardo Bofill a qui a été confié l'élaboration du projet Antigone comportant 1800 logements, dont un grand nombre de logements sociaux et en particulier une maison des syndicats, a fait visiter les chantiers qu'il réalise actuellement dans la région parisienne à Marne-la-Vallée et Saint-Quentin-en-Yvelines, à une délé-

gation montpelliéraine composée d'étus (notamment MM. Frèche, Lévy, Ch. Claudé, Doumerc), à des membres de l'Atelier Municipal d'Urbanisme de Montpellier et à des journalistes montpelliérains. On a sur une photographie ci-dessous un aperçu de l'architecture monumentale du chantier de Marne-la-Vallée qui par bien des aspects, conception générale, techniques de construction évoque ce que sera Antigone dont les travaux débutent à Montpellier.



MES

MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT • BONNETERIE
CHEMISERIE • CHAUSSURES • BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

MERIDIONALE DES CLOTURES

METALLERIE : Portails - portillons
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Villages - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité Brise vent

TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

SONEGERIM vous propose

MONTPELLIER NORD
le clos des elbes
Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille au coeur des nouvelles jacuies
Chauffage individuel
Tél. : 42.74.55

MONTPELLIER CENTRE
LA GUILLANDE
Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes
dominant sur un parc centenaire
Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé
Tél. : 92.88.74

MONTPELLIER OUEST
les collines d'estanove
Route de Laverune
Une mini-ville à deux pas du centre ville
Centre commerciale
Poste, Piscine, Tennis
Tél. 42.74.55

A LA GRANDE MOTTE LES TERRASSES DE LA MER
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE. GARAGE
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
NOM _____ ADRESSE _____
A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutailou, route de Laverune, Montpellier - Tél. (67) 42 91 60

ASSOCIATION CHAINEGAZ

Une bonne installation c'est d'abord un bon installateur 16 d'entre eux agréés par G.D.F. se sont regroupés afin de mieux vous servir

Consultez-les : gratuitement, ils vous établiront études, devis et plan de financement.

BP 196 34004 MONTPELLIER CEDEX

S.A. Ed. TAXY

Caoutchouc Manufacturé
Robinetterie - Cave et Eau
Vêtements-Protection
Bottes-Gants

206, avenue de Lodiève
34000 MONTPELLIER
Tél. : 75.25.85 - 75.49.66
Télex : 480 348

85, avenue Louis Breguet
31400 TOULOUSE
Tél. : 20.43.80
Telex Toulouse 521 954
Vente réservée aux patentés

LAMOUR

jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS ET JARDINS

4 km, route d'Arles,
30320 CAISSARGUES
Tél (66) 84.23.35

auto express
dépannage - remorquage
carrosserie - peinture

rue du mas de saint-pierre
montpellier z.l. - tél. 92.80.00

RICHARDSON

APPAREILS
SANITAIRE
ET ROBINETTERIE

CHAUFFAGE CENTRAL
ENERGIES NOUVELLES

APPAREILS MENAGERS
SIEMENS

Salle d'Exposition
Parking

Z.I. Av. du marché gare
34000 MONTPELLIER-Tél:92.09.11

SOCOTEC

Société de contrôle
Technique

Agence de Montpellier :
130, Av. de Palavas
Tél. : 65.49.50

SOCAF

Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes

Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

CONFORAMA

Carrefour de Gallargues
sur RN 113
30670 AIGUES VIVES
Tél : (66) 88.02.80

OUVERT LE DIMANCHE 14 h 30 à 20 h

Séance du 22 décembre 1981

Conseil Municipal

AFFAIRE 1 : Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil municipal.

AFFAIRE 2 : Réfection de l'étanchéité et de l'isolation thermique du bâtiment administratif au collège Assas.

AFFAIRE 3 : Rectification et recalibrage du Lez, acquisition terrains de Mme Vve Benet.

AFFAIRE 4 : Garantie de la ville au Centre Médico-Chirurgical Lapeyronie pour complément d'emprunt.

AFFAIRE 5 : Centre de traitement de l'Informatique. Logiciels de l'ordinateur 4341.

AFFAIRES 6, 7, 8 : Dénomination de voies et lieux :
— Impasse Georges-Costes, pour la voie publique située entre les nos 468 et 486, avenue du Triplet.
— Rue des Tulipes, pour la voie reliant la rue des Fenouils à l'avenue des Prés d'Arènes.
— Salle Saint-Ravy, aux anciens locaux de l'URIOPS.

AFFAIRE 9 : Augmentation des loyers Tour-Rochambeau, résidence du Nouveau-Monde.

AFFAIRE 10 : Régie municipale du Théâtre, nouvelle assimilation du secrétaire régisseur.

AFFAIRES 11, 34, 35, 40, 42, 43, 56 : Octroi de subventions :
— à diverses associations sportives ;
— aux associations « Écologistes de l'Euzière » et « Institut de Promotion sociale » ;
— à l'Atelier de Recherches sur les techniques solaires ;
— aux centres aérés et de loisirs ;
— aux associations ayant organisé des colonies de vacances ;
— au comité d'information sur l'énergie ;
— aux comités de quartier ;
— aux Maisons pour Tous.

AFFAIRES 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 95 : Cession gratuite de terrain pour mise à l'alignement ou création de pan coupés :
— M. Sers Robert, rue Jacques-Brives et rue Atgier-Hazard.
— S.C.I. La Seigneurie, avenue du Pic-Saint-Loup.
— M. Lauvergne, rue Fontaine-Pila, Saint-Gély et faubourg de Nîmes.
— M. Pappalardo Gaétan, rue des Bouisses.
— M. Villebrun, rue de la Castelle.
— C.M.R.A.M., rue de Claret.
— M. Duthy François, rue des 4-Seigneurs.
— Mme Bayonnas Sylvie, avenue de Castelnaud.
— S.C.I. Themis, avenue de la Justice-de-Castelnau et rue de Montasinos.
— M. Botella, rue Combe-Cande.

AFFAIRE 21 : Z.U.P. La Paillade, prise en charge par la ville d'ouvrages achevés.

AFFAIRE 22 : Candidature de la ville pour implantation d'un musée national de plein air.

AFFAIRES 23, 24 : École des beaux-arts, contrat d'entretien pour machine à écrire et à photocopier.

AFFAIRE 25 : Régularisation de l'ouverture d'une classe primaire à l'école des Aiguerelles I, d'une classe maternelle à l'école Jacques-Prévost et Dr-Calmette.

AFFAIRE 26 : Création d'issue supplémentaires dans les salles de cours du collège Fontcarade.

AFFAIRES 27, 28, 30 : Antigonie, conventions avec la SERM pour étude et réalisation d'un forage d'exploration géothermique, pour aménagement de la ZAC 1, pour réalisation d'un programme immobilier à vocation commerciale.

AFFAIRE 29 : Antigonie, avenant n° 2 à la convention d'études ville/SERM.

AFFAIRE 31 : Antigonie, principe d'une convention d'études ville/SERM, pour une deuxième tranche d'opération.

AFFAIRE 32 : Antigonie, participation de la ville pour la construction de 250 logements par la société héraultaise d'économie mixte de construction.

AFFAIRE 33 : Transfert de subvention pour renforcement émissaire eaux usées, tronçon avenue du Mas-d'Argelliers, station d'épuration de la Cèzeirède.

AFFAIRE 36 : Aménagement du chai de Grammont pour le nouveau théâtre populaire de la Méditerranée. Contrat d'ingénierie.

AFFAIRE 37 : Location de locaux dans les immeubles du Triangle et du Polygone. Remboursement de travaux engagés par le C.F.P.C.

AFFAIRE 38 : Budget 1981, décision de modification n° 3.

AFFAIRE 39 : Cartes scolaires des 1^{er} et 2^e degré. Aïrs du Conseil municipal.

AFFAIRE 41 : Garantie de la ville au centre d'éducation spécialisée pour déficients auditifs pour emprunt destiné au financement de l'équipement des classes.

AFFAIRES 45, 46 : Contentieux
— autorisation d'ester dans l'affaire C.E.S. Les Aiguerelles ;
— mise en recouvrement d'indemnités de sinistres.

AFFAIRE 47 : État de créances irrécouvrables.

AFFAIRE 48 : Déplacement de la Préfecture et achat par la ville des locaux de l'actuelle préfecture.

AFFAIRE 49 : Convention avec la SERM pour l'étude et la réalisation du dépôt d'autobus sur le terrain de la Jeune Parque.

AFFAIRE 50 : Dossier d'appel d'offres pour travaux V.R.D. du Centre Horticole de Grammont.

AFFAIRE 51 : Convention avec E.D.F. pour ligne basse tension aéro-souterraine du poste « Petit Scel ».

AFFAIRE 52 : Bail professionnel entre la ville et Mlle Biquet pour le local S.M.T.U., 4 bis, rue Maguelone.

AFFAIRES 53, 54 : Autorisation de recettes pour paiement dégâts des eaux dans l'appartement n° 339, cité Aiguelongue, et pour indemnisation à la suite d'incendie d'ascenseur à la cité Lou-Cap-Dou-Mail.

AFFAIRE 55 : Cession à un tiers du lotissement 9 du lotissement municipal II, La Pompignane.

AFFAIRE 57 : Avenant n° 2 aux marchés d'entretien des bâtiments communaux.

AFFAIRE 58 : Avenant au marché S.C.G.S. pour la fourniture de fuel-oil domestique.

AFFAIRE 59 : Palais des Congrès, délégation de maîtrise d'ouvrage à la SERM.

AFFAIRE 60 : Personnel municipal, remboursement de frais à la suite d'accidents matériels.

AFFAIRES 61, 62, 64 : Personnel municipal, création de postes.

AFFAIRE 63 : Nouvelle répartition catégorielle des postes de musiciens de l'orchestre municipal.

AFFAIRE 65 : Pompes funèbres, adhésion à la Fédération nationale des Services funéraires publics.

AFFAIRE 66 : Modification du taux des vacations funéraires des effectifs de police.

AFFAIRE 67 : Nouvelles conditions de location de la salle polyvalente Saint-Ravy.

AFFAIRE 68 : Autorisation de défendre dans l'affaire Castellias.

AFFAIRES 69, 70, 71, 72 : Secteur sauvegardé.
— amélioration de l'habitat Candolle et Sainte-Ursule, demande de subvention auprès du Fonds d'aménagement urbain ;
— acquisition immeuble Bérard, 28, rue Plan-de-l'Olivier ;
— révision des îlots Babotte, verrerie basse et sœurs grises ;
— aménagement Tour de la Babotte, convention avec la SERM.

AFFAIRE 73 : Abonnements aux journaux et périodiques.

AFFAIRE 74 : Garantie de la ville à la Société Héraultaise d'Économie Mixte de Construction de Montpellier pour un emprunt de 82 000 000 F pour la construction de 252 logements d'Antigonie.

AFFAIRE 75 : Tarifs de la piscine de la Rauze.

AFFAIRE 76 : Avenant n° 1 au marché Lefèvre pour sa réalisation terrain football de l'Aiguelongue.

AFFAIRE 77 : Transport, convention avec le C.E.T.E. d'Aix.

AFFAIRE 78 : Adhésion de la ville à l'association « Groupement des autorités Responsables de Transport ».

AFFAIRE 79 : Classement dans le Domaine public communal des voies des lotissements Vireneque.

AFFAIRE 80 : Opération C4 et N5 du P.O.S., acquisition de l'immeuble Chaptal-Bruschetti-Pépin.

AFFAIRE 81 : Appel d'offres pour les travaux d'aménagement du carrefour dénivelé permettant l'accès au C.H.R. Lapeyronie.

AFFAIRE 82 : Tarif des photocopies destinées aux clients du service des archives municipales.

AFFAIRE 83 : Tarif des prêts de disques de la discothèque municipale.

AFFAIRE 84 : Réfection des locaux du centre Saint-François, boulevard de Strasbourg.

AFFAIRE 85 : Marché Sobeja pour les ouvrages de raccordement du réseau eaux pluviales de la rue du faubourg Figuerolles.

AFFAIRE 86 : Appel d'offres pour la construction d'un collecteur d'eaux pluviales rue Joseph-Roumanille.

AFFAIRE 87 : Appel d'offres pour la première tranche du plan de jalonnement.

AFFAIRE 88 : Marché Sobeja pour les travaux de changement du collecteur de refoulement et des accessoires au centre hydraulique de Montmaur.

AFFAIRE 89 : Création d'un marché des bouquinistes, rues Herberie et Draperie-Rouge.

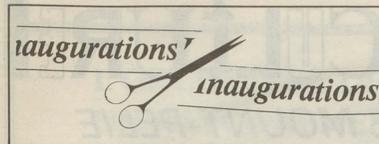
AFFAIRE 90 : Convention avec Taxis T.R.A.M. et Taxis Radio qui occupent des locaux à la gare S.N.C.F.

AFFAIRE 91 : Construction d'un parking souterrain place Aristide-Briand et liaison avec celui de Foch-Préfecture.

AFFAIRE 92 : Recrutement d'un coordonnateur enseignement, action culturelle.

AFFAIRES 93 : Remboursement partiel à M. Camps de la taxe foncière inhérente à son immeuble acquis par la ville pour le recalibrage du Lez.

AFFAIRE 94 : Avenant n° 2 au marché Fermaud pour les travaux de voirie urbaine.



Montpelliéraines, Montpelliérains, vous êtes cordialement invités par l'Équipe municipale aux inaugurations et visites des réalisations suivantes qui seront désormais à votre service.

Objet	Jours	Heures	Lieux
Conférence de presse sur l'extension du réseau des transports du district vers Palavas, Juvignac, Saint-Jean-de-Védas, Vendargues, etc., ainsi que des avantages sociaux	Vendredi 15/1/82	15 h	Local du district de Montpellier « Le Polygone »
Nouveau local du club de football de l'Association du Pont-Juvénal	Samedi 16/1/82	17 h	Parc d'Antigone (près du pont Juvénal)
Inauguration rue Raoul-Follereau (apôtre des lépreux)	Dimanche 24/1/82	11 h	
Inauguration de la piscine de La Rauze (quartiers cité Mion, Aiguerelles, Saint-Martin)	Samedi 30/1/82	11 h	Stade Claude-Beal près du pont Trinquat
Visite du chantier de l'hôpital Lapeyronie	Lundi 1/2/82	17 h	Route de Ganges
Ensemble Tastavin (mairie annexe, plateau d'éducation physique et sportive (P.E.P.S.), parking du marché de plein air, parcs, espaces verts)	Samedi 6/2/82	11 h 30	Cœur des quartiers Lemasson, Pedro de Luna, Croix d'Argent
Esplanade Paul-Valéry, Pas-du-Loup (1 ^{re} tranche) : terrain de boules, mail, esplanade, espaces verts, P.E.P.S. (plateau d'éducation physique et sportive)	Samedi 20/2/82	11 h	Esplanade quartier Paul-Valéry
Inauguration nouvelle cuisine centrale des Restaurants scolaires	Mardi 24/2/82	11 h	Avenue Paul-Valéry

CHANTIER SOURCE DU LEZ Porte ouverte aux Montpelliérains

Les samedis 13-20 et 27 février 1982, entre 9 h et 17 h, seront organisées par la ville de Montpellier, des visites du chantier de travaux de captage de la source du Lez (cf. Montpellier votre ville, n° 41).

Les personnes intéressées par la découverte des aménagements qui leur permettront après bien des rebondissement de boire l'eau de leur source, voudront bien en aviser la mairie en envoyant à « Mairie de Montpellier, Le Polygone, 34000 Montpellier » leur nom, leur adresse, le nombre de personnes qui les accompagneront et celle des trois dates proposées qui leur conviendrait le mieux.

Un service de car partant toutes les heures de devant le Théâtre municipal, place de La Comédie, assurera le transport des Montpelliérains jusqu'à la source et leur retour.



En novembre une première visite de présentation à la presse nationale.

Nota : Pour des raisons de sécurité, la visite n'est pas ouverte aux enfants de moins de 12 ans.

Parents d'élèves

Après les vacances de Pâques, vos enfants seront servis par la NOUVELLE CUISINE CENTRALE selon le procédé de la CHAÎNE FROIDE.

Celui-ci améliore la qualité des repas. Venez vous en rendre compte par vous-même, sur place. Un service de cars gratuits et de garderie pour les enfants sera mis à votre disposition.

Le mercredi 10 mars matin :
Aiguerelles (primaire et maternelle), Painlevé (primaire et maternelle), Le Lez (primaire et maternelle), Jean-Moulin (primaire et maternelle), Jean-Mermoz (primaire et maternelle), Florian, Jules-Simon, Victor-Hugo, Paul-Bert, Louis-Figuier, Cité Mion (primaire et maternelle), Prés d'Arènes (primaire et maternelle).

Le samedi 13 mars, matin :
Francis-Garnier, Gambetta, Jeanne-d'Arc, Auguste-Comte, Jean-Macé, J.-J. Rousseau, Lamartine, Pasteur - Anatole-France, Sévigné et Renouvier, Roux, Figuerolles, Carnot, Molière et ses écoles, Pape Carpentier.

L'après-midi :
Curie, A.-Daudet, Buisson, Lantissargues (primaire et maternelle), Mas-Drevon (primaire et maternelle), Marcel-Pagnol (maternelle), Croix-d'Argent (primaire et maternelle), Aiguelongue (primaire et maternelle), Vert-Bois, Annexe (primaire et maternelle), Condorcet, La Fontaine, Duruy, Louis-Blanc, Planchon.

Le samedi 20 mars, matin :
Calmette (primaire et maternelle), Jeu de Mail (primaire, maternelle et C.E.S.), Assas (primaire, maternelle et C.E.S.), Astruc (primaire et maternelle), Les Pins (primaire et maternelle), Les Cévennes (primaire et maternelle), Petit-Bard (primaire et maternelle).

L'après-midi :
Les Tours (primaire et maternelle), Pablo Picasso, Jacques-Prévost, Troubadours, Les Ménestrels (primaire et maternelle), Heidelberg, Louisville, Oxford, Bari, Bologne, Salamanque, Barcelone.

Pour les écoles suivantes : Chamberte, Pas-du-Loup, Estanove, La Martelle, en raison de la proximité, rendez-vous directement à la cuisine Centrale, le jour de votre convenance, parmi ceux proposés.

Le Député-Maire de la ville de Montpellier informe ses administrés qu'à compter du 1^{er} décembre 1981, UNE ANTENNE ADMINISTRATIVE DE LA MAIRIE sera ouverte au public tous les jours ouvrables (sauf le samedi), de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, dans le bâtiment de la MAISON POUR TOUS DE SAINT-MARTIN, rue des Razeteurs.

Du fait de l'ouverture de cette antenne, le bus « Lou-Clapas », qui tenait une permanence à Saint-Martin (face à l'église) tous les jeudis de 14 h à 17 h, n'assurera plus cette tâche.

Tous les jeudis, à compter du 3 décembre 1981, le bus « Lou-Clapas » se tiendra à la disposition des habitants du quartier de la Chamberte, de 14 h à 17 h. Ce service municipal se tiendra au droit du local de l'Association du Comité de quartier de la Chamberte, 1, rue du Père-Rome.

Entreprise de travaux

SOBERA

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

P

ORFEO
DISQUES
et CASSETTES
Spécialité classique,
jazz et blues

VIDEO - CASSETTES

Variétés - Pop
Folk - Enfants
Textes enregistrés

9, Place Chabaneau (Préfecture)
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 60.56.69

CAS

**CENTRE
EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES
ET D'ETUDES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX
PUBLICS**

Analyses, Essais en laboratoire
et in situ, Contrôles,
Recherches, Etudes théoriques
et expérimentales, Conseil
assistance technique,
Formation professionnelle

Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aérodromes, Ports
Matériaux et composants
Structures

2312, Bid Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél. : 42.59.55

CULTURE

LOU PARAGE DE MOUNT-PELIE

Lou Parage de Mount-Pélie a été créé en 1875 par quelques écrivains et poètes amoureux de leur ville. Le 10 février 1930 ses statuts ont été déposés et la Société déclarée à la Préfecture de l'Hérault conformément à la loi de 1901.

Pourquoi ce nom de Parage ? ... Au Moyen-Age, ce vocable était appliqué aux personnes de haute naissance. On disait : Un homme de parage, une Dame de haut parage. Il représentait les qualités humaines les plus nobles : Honnêteté, droiture, bonté, courage, etc... Ce n'est pas par puerile vanité ou chauvinisme mesquin que les fondateurs ont donné ce nom à leur Société mais bien pour exprimer ce que devait être son esprit et le comportement de ses membres. Quant à ses buts, ils sont précisés, en quelques lignes, par l'article 1^{er} de ses statuts : « Le Parage de Montpellier a pour but de réunir et de faire fraterniser tous ceux qui aiment leurs pays Montpelliérain, veulent réhausser son renom, célébrer ses beautés, maintenir sa langue et conserver tout ce qui constitue son esprit et son genre particulier. Il a pour vocation la publication ou le patronage de journaux, revues, livres, brochures, etc... l'organisation de conférences, fêtes, expositions et, en général, la collaboration de toute œuvre qui, par son inspiration ou son caractère, peut aider à cette tâche. »

Le programme est vaste et, au fil de années, la réalisation en est devenue de plus en plus difficile. Cependant, malgré de nombreuses difficultés, en particulier financières, les activités du Parage sont multiples et les années sont bien remplies... La plus constante de ces activités est l'enseignement de la Langue d'Oc (dialecte de Montpellier) - et de tout ce qui s'y rapporte. Les leçons sont données toute l'année à raison d'une par semaine, ce qui représente plus de 100 heures de cours et 800 à 1000 présences d'élèves. Loin d'être de secs et arides exposés, ces leçons sont vivantes car chacun peut s'y exprimer, donner son avis ou raconter une anecdote à propos d'un mot ou d'une expression, reminiscence d'un temps, pas si lointain, où notre langue chantait dans toutes les rues et sur toutes les places de notre ville. Le siège du Parage est situé au deuxième étage de l'Hôtel de Varennes, Place Pétrarque. C'est « Lou Fougau Mount-Pélieirenc » (le Foyer Montpelliérain), lieu de réunion mais aussi Musée, relativement mal connu des Montpelliérains, ce Musée Régional unique dans notre ville, reçoit cependant de nombreux visiteurs. En période d'hiver ce sont des habitants de la ville et de ses alentours, des écoliers de toutes classes conduits par leurs professeurs. En période d'été les visiteurs sont surtout de touristes, français et étrangers, des étudiants aussi, souvent accompagnés d'un guide interprète ou d'un professeur. Tout au long de l'année le Parage reçoit de nombreuses demandes de renseignements sur divers sujets relatifs à la ville, à son histoire, à ses traditions et coutumes, des chercheurs et des érudits sollicitent souvent la communication ou la copie de documents divers. Une réponse est toujours donnée à ces demandes. Autre activité du Parage, et non la moindre, l'organisation, deux ou trois fois par an, d'exposition exceptionnelles susceptibles, pour les raisons les plus diverses, d'intéresser tous les Montpelliérains : Outils anciens, lingeeries de nos grands-mères, costumes et robes d'autrefois, poids et mesure anciens, documents et arrêtés municipaux d'époques révolues... etc... etc... Organisation également de conférences en Langue d'Oc ou en français destinées à un très large public. Cette année, par exemple, quatre conférences et une exposition sur Frédéric Mistral, en collaboration avec la Maintenance du Languedoc du Félibrige...

Le Parage participe également à diverses fêtes ou manifestations, culturelles ou folkloriques, où il représente Montpellier : Courts d'Amour, (héritage des Troubadours), Saint-Estelle (fête annuelle du Félibrige), fête de la Châtaigne à St-Pons, fête et bal de l'Union des Groupes Folkloriques, etc... Chaque année, en février, au Fougau, fête des oreillettes, rappel des réjouissances carnavalesques de jadis.

Les finances du Parage sont alimentées par des dons (assez rares toutefois), et par la modeste cotisation annuelle de ses membres - (Dix francs). Malgré l'exiguïté de son budget, des écoliers de toutes classes conduits par leurs professeurs. En période d'été les visiteurs sont surtout de touristes, français et étrangers, des étudiants aussi, souvent accompagnés d'un guide interprète ou d'un professeur. Tout au long de l'année le Parage reçoit de nombreuses demandes de renseignements sur divers sujets relatifs à la ville, à son histoire, à ses traditions et coutumes, des chercheurs et des érudits sollicitent souvent la communication ou la copie de documents divers. Une réponse est toujours donnée à ces demandes. Autre activité du Parage, et non la moindre, l'organisation, deux ou trois fois par an, d'exposition exceptionnelles susceptibles, pour les raisons les plus diverses, d'intéresser tous les Montpelliérains : Outils anciens, lingeeries de nos grands-mères, costumes et robes d'autrefois, poids et mesure anciens, documents et arrêtés municipaux d'époques révolues... etc... etc... Organisation également de conférences en Langue d'Oc ou en français destinées à un très large public. Cette année, par exemple, quatre

conférences et une exposition sur Frédéric Mistral, en collaboration avec la Maintenance du Languedoc du Félibrige...

Le Parage participe également à diverses fêtes ou manifestations, culturelles ou folkloriques, où il représente Montpellier : Courts d'Amour, (héritage des Troubadours), Saint-Estelle (fête annuelle du Félibrige), fête de la Châtaigne à St-Pons, fête et bal de l'Union des Groupes Folkloriques, etc... Chaque année, en février, au Fougau, fête des oreillettes, rappel des réjouissances carnavalesques de jadis.

Les finances du Parage sont alimentées par des dons (assez rares toutefois), et par la modeste cotisation annuelle de ses membres - (Dix francs). Malgré l'exiguïté de son budget, des écoliers de toutes classes conduits par leurs professeurs. En période d'été les visiteurs sont surtout de touristes, français et étrangers, des étudiants aussi, souvent accompagnés d'un guide interprète ou d'un professeur. Tout au long de l'année le Parage reçoit de nombreuses demandes de renseignements sur divers sujets relatifs à la ville, à son histoire, à ses traditions et coutumes, des chercheurs et des érudits sollicitent souvent la communication ou la copie de documents divers. Une réponse est toujours donnée à ces demandes. Autre activité du Parage, et non la moindre, l'organisation, deux ou trois fois par an, d'exposition exceptionnelles susceptibles, pour les raisons les plus diverses, d'intéresser tous les Montpelliérains : Outils anciens, lingeeries de nos grands-mères, costumes et robes d'autrefois, poids et mesure anciens, documents et arrêtés municipaux d'époques révolues... etc... etc... Organisation également de conférences en Langue d'Oc ou en français destinées à un très large public. Cette année, par exemple, quatre

P. TOURNIER
Président du Parage

L'ORCHESTRE DE MONTPELLIER, UN RAYONNEMENT PROMETTEUR

Notre Région peut légitimement s'enorgueillir de compter dans son patrimoine culturel un instrument aussi précieux et rayonnant que « l'Orchestre de Montpellier Languedoc-Roussillon ».

Il suffit de jeter un regard sur l'œuvre accomplie en peu de temps pour remarquer que le résultat est à la mesure des espérances. C'est un choix politique intéressant à l'actif du Conseil Municipal qu'anime G. Frèche. Tout d'abord l'initiation, ou plus simplement la fréquentation de la musique par les jeunes scolaires a été un succès : d'octobre 1979 à juin 1981, 11.000 jeunes ont vu et entendu l'orchestre.

Ensuite, l'orchestre a assuré la présentation de concerts symphoniques et participer aux spectacles lyriques.

Enfin, une réelle volonté décentralisatrice anime cette formation et son Chef, Louis Bertholon. Jugeons plutôt : cet été 1981 : Montferrier, Clermont-l'Hérault, Saint-Pons, Saint-Chély d'Apcher. Et bien d'autres cités eurent la joie d'accueillir l'orchestre l'année précédente.

C'est ce tableau prometteur qui exige que l'Etablissement Public Régional, le Conseil Général et la municipalité unissent leurs efforts pour donner à l'Orchestre de Montpellier les moyens de ses ambitions.

Ainsi, sommes-nous intervenus avec mes collègues auprès de Monsieur le Ministre de la Culture, afin que l'état participe directement à un renforcement des possibilités de l'orchestre. Monsieur Jack Lang nous a récemment informés, que suite à cette intervention, dix postes de musiciens seront créés prochainement. L'état assumant la prise en charge financière de ces nouveaux emplois.

Deux conclusions provisoires peuvent être tirées de cette importante nouvelle. D'une part, le nouveau Ministère ne déçoit pas ceux qui attendaient un renouveau de la culturelle. D'autre part, l'Orchestre de Montpellier Languedoc-Roussillon pourra grâce à ce nouvel apport, imprimer à sa mission de nouveaux accents : la saison musicale sera assurée pleinement, la décentralisation plus poussée et l'exemplarité de la vie musicale dans notre région reconnue.

MARCEL VIDAL
SENATEUR de l'HERAULT
Membre de la Commission des Affaires Culturelles

BCEOM FRANCE
259 Avenue de Melgueil
34 280 LA GRANDE MOTTE
Tél (67) 56 90 40

Un bureau d'étude international
au service du développement régional

urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports
aménagement littoraux

20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études

collecte et traitement des ordures ménagères
de Montpellier - aménagement de la basse
vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du
canal du Rhône à Sète - mise en valeur du
milieu lagunaire.....

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

S.E.R.M. WE BM
société
d'équipement
de la région
montpelliéraine
R.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : (67) 65 79 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

**USINES
LOTISSEMENTS • BUREAUX**

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics
ZONES INDUSTRIELLES

ENTREPRISE
GENERALE
DE PEINTURE

GUY HERVE

Bureau : 19, rue Henri-René
34000 MONTPELLIER
Tél. : 64.44.14

**JANVIER AU T.Q.M.
DANSE
CONTEMPORAINE**
du 12 au 17 janvier (en
semaine à 21 h, dimanche à
18 h).

**CARTE BLANCHE A
MARC DELUZ**

Il n'est pas rare de voir des danseurs solliciter les peintres, mais il est plus inattendu qu'un peintre sollicite des danseurs. C'est pourtant ce rapport qui prévaut ici. Marc Deluz qui cotoie la danse depuis longtemps s'engage avec ses amis danseurs d'Iseion, dans un univers pictural particulier, où l'homme, parfois érosé de tout raffinement, ne pèse plus que son poids de vivant.

du 19 au 24 janvier (en semaine à 21 h, dimanche à 18 h).

à Montpellier
quartier des facultés

la
Clairière
APPARTEMENTS
DU STUDIO AU P.4

à l'écart du bruit
tout près de tout

bureau de vente ouvert route de mende
face cité universitaire
de boutonnet

1, rue de l'aiguillerie
34000 Montpellier
COGEDIM
IMMOBILIERE
(67) 60.54.44

MUSICIENS :
MICHEL BISMUT : Contrebasse
DENIS FOURNIER : Percussions
PATRICK TORREGLOSA : Sax.
RESERVATION : 63.35.83

**LA BÊTE
EN GEVAUDAN**

Un regard neuf sur un impénétrable mystère... résultat de la rencontre du THEATRE LA RAMPE de Claude ALRANQ auteur metteur en scène, de « LOS DE SAUVETERRE ».

« La Bête en Gévaudan » ambitionne de montrer ce qu'était la société de Lozère à l'époque du fait divers et en quoi les cent vingt crimes commis par la bête en trois ans ont exacerbé les conflits du monde archaïque, traversé par les problèmes de la propriété du sol ou par les querelles de religions. La pièce se refuse à une seule explication. Elle prend en compte toutes les pistes en les replaçant dans le climat de l'époque.

On ne peut parler de ce Gévaudan dans un commun langage d'images et de mots. Les figures y prennent force de MYTHE, les gestes relèvent de RITUEL, l'action élan de TRAGÉDIE. Il fallait deux univers à cette raconté : LA VEILLEE où s'égoutte le filet des paroles sempiternelles et la SCENE RONDE centrale et musicale où l'inconscient collectif tâche de balbutier une mémoire gelée dans sa propre langue et à même sa chair.

Fin janvier par le Théâtre de la RAMPE
Renseignements : 65.74.40

**REPRISE AU PRINTEMPS DE
« CALIGULA » D'ALBERT CAMUS
REALISE PAR
LE THEATRE DE LA PAROLE**

particulier Herbert LOTTMAN auteur d'une récente et monumentale biographie de Camus, Jean-Jacques BROCHIER rédacteur en chef du Magazine Mitré-raire.

Après Montpellier, cette manifestation tournera dans le département et la région à partir de janvier jusqu'en juin.

Pour la saison prochaine, le Théâtre de la Parole poursuivra son retour aux années 50 avec la réalisation d'une œuvre de Jean-Paul SARTRE « LE DIABLE ET LE BON DIEU », dont les répétitions débuteront en avril, les mois précédents étant employés à la recherche d'un financement du coût de la mise en scène dont le budget s'élèvera autour de 200.000 francs.

Du 16 Novembre au 4 décembre furent données au Centre Culturel du Languedoc 23 représentations de CALIGULA mis en scène par Arsène RICHEUX. Malgré le nombre important de ces représentations, toutes eurent lieu à guichet fermé. Un certain nombre de demandes provenant en particulier des établissements du second degré ne purent être satisfaites, et toutes celles provenant de l'extérieur de Montpellier n'ont pu être acceptées. Les organisateurs, le Théâtre de la Parole, l'O.D.A.C., le C.C.L., le C.R.D.P., étudient donc la possibilité de redonner une série de représentations à Montpellier au printemps.

Les représentations de CALIGULA étaient incluses dans une manifestation co-produite par les organisations citées ci-dessus, intitulée « CAMUS, ECRIVAIN MEDITERRANEEN ». Accompagnant les représentations deux expositions furent présentées au public sur le thème d'Albert CAMUS, ainsi que des documents filmiques et des débats auxquels furent invités à participer en

Théâtre municipal : calendrier

Vendredi 22 janvier, salle Molière 20 h 30
Gala de lancement de la discothèque (classique, chansons, jazz, rock).

Vendredi 29, grande salle à 20 h 30
Dimanche 31, grande salle à 14 h 30
« FAUST » une réalisation du Théâtre Municipal.

Le Personnel et la Direction
du **FRANTEL MONTPELLIER**

présentent ses meilleurs vœux
aux Montpelliérains

FRANTEL Montpellier
Le Polygone
Tél. : (67) 64.65.66

116 chambres - Restaurant Lou Pailou
Bar Le Muid -
12 salons de 4 à 400 personnes.

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique

sade

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Balutage de palplanches
- Fondations spéciales
- Forages et fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

*l'eau...
c'est la vie!

Succursale de Marseille
251, boulevard Mireille-Lauze MARSEILLE (10^e)
Tél. : (91) 79.91.51

Agences locales de la Succursale :
NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
ORANGE : Tél. : (90) 34.04.67
TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
NICE : Tél. : (93) 82.37.03

Siège Social : 28, rue de La Baume PARIS 8^e

Des conseils
objectifs
pour des
placements sûrs.

CAISSE D'EPARGNE

POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

Ville de MONTPELLIER

SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE POLONAIS

DONS en NATURE, en ESPECES

CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE
9 rue Montpelliéret
C.C.P. 5032.03 F

A destination de l'Eglise de Pologne et
du SYNDICAT SOLIDARITE

Le Conseil municipal a pris position sur la Pologne dès le 13 décembre, et a appelé les Montpelliérains à participer à la manifestation silencieuse du 14.

Le Conseil municipal de Montpellier, ayant pris connaissance de l'évolution de la situation polonaise, condamne fermement l'arrestation des responsables syndicalistes polonais, et demande leur libération immédiate.

- Condamne toute intervention militaire étrangère éventuelle, touchant à la souveraineté de la Pologne.
- Demande le respect des libertés en Pologne, conformément aux accords d'Helsinki, particulièrement le libre exercice des activités syndicales, et la liberté de la presse.
- Réaffirme son attachement au respect des Droits de l'Homme et de la Démocratie.

G. FRECHE, Député - Maire,
le Conseil Municipal.